Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8370319
Centre d'intérêt: 260

Commission scolaire régionale Jean-Talon (Charlesbourg, Québec) Action "Projet-pilote".

Expérience de fréquentation scolaire prolongée pour des élèves handicapés visuels avec handicaps associés de 16-21 ans : projet no 5 / Action "Projet pilote" 1980-1981, Commission scolaire régionale Jean-Talon ; [responsable de la recherche, Louis Dallaire ; chercheur, Pierre Brassard]. -- [Charlesbourg] : La Commission, 1981.
106 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. En tête du titre: Le handicapé visuel.

Cote Dewey: 371.911'09714/C734e Cote LC: HV/1631

Descripteur(s): *Handicapé visuel *Services aux handicapés *Aveugle *Accès à l'emploi *Monde du travail *Formation professionnelle *Questionnaire *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Ecole Saint-Charles (Charlesbourg, Québec) *Ecole Saint-Vincent (Charlesbourg, Québec)

Identificateur(s) de sujet: *Scolarité prolongée *Atelier polyvalent

Le but de cette recherche est de permettre à des élèves handicapés visuels, la plupart portant un handicap associé, de s'intégrer au monde du travail au niveau d'emplois simples plutôt que d'être astreints à faire partie d'un atelier protégé ou à demeurer des dépendants sociaux. Un complément de formation, par le biais d'un atelier polyvalent, devrait permettre à ces élèves d'atteindre le but fixé. L'étape dont traite ce document consiste à modifier le modèle d'intervention déjà en place pour tenir compte des exigences du marché du travail. L'essentiel du document décrit le modèle d'intervention adopté.

Les moyens d'évaluation de l'étudiant qui ont été retenus sont une grille d'observation de l'étudiant sous différents aspects de la personnalité, une grille d'acquisition au niveau des mathématiques, un rapport de sortie rempli par le responsable de la sortie et une grille d'évaluation des apprentissages. Ces instruments sont reproduits en annexe. La présente expérience n'a pas été quantifiée car elle a été appliquée à seulement cinq étudiants et devait tenir compte de contraintes empêchant une évaluation comparative.

Les étudiants qui ont été préparés par différentes activités structurées et adaptées à chacun ont réalisé un stage de travail qui a permis de constater qu'ils pouvaient remplir une fonction de travail au niveau de l'aide. Les performances enregistrées à l'intérieur de ces stages permettent de considérer ces étudiants comme relativement prêts à accéder au marché du travail. Les modifications apportées au contenu ainsi que le complément ajouté au programme existant se sont avérés efficaces si l'on se base sur les succès obtenus en stage.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Notice(s) connexe(s): 8370316, 8370317, 8370318
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire Jean-Talon
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8370319

813C

ACTION "PROJET PILOTE" 1980-1981

Le handicapé visuel

EXPERIENCE DE FREQUENTATION SCOLAIRE PROLONGEE
POUR DES ELEVES HANDICAPES VISUELS AVEC
HANDICAPS ASSOCIES DE 16 - 21 ANS. (PROJET NO 5)

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE JEAN-TALON , AOUT 1981

E D U Q 8370319

NOTE AU LECTEUR

Le présent document se veut un compte-rendu des modifications apportées au programme déjà existant au niveau du secondaire pratique chez les handicapés de la vue. Vous remarquerez sans doute qu'il s'agit d'une recherche descriptive et que l'aspect "scientifique" a quelque peu été mis de côté au profit d'une action concrète auprès d'un groupe-cible.

Considérant le fait qu'à la suite de l'application de différents programmes d'apprentissage, l'étudiant doive faire un stage de un mois dans un milieu de travail régulier, il s'avère pratiquement impossible de former un groupe-contrôle pour lui faire faire un tel stage. Les raisons étant que l'on ne peut se permettre d'envoyer des stagiaires non préparés aux employeurs, les endroits de travail étant particulièrement difficiles à trouver, un échec représente pratiquement la perte d'un employeur. D'autre part, ces étudiants ont, plus souvent qu'autrement, été confrontés à des situations d'échec de sorte qu'il est important pour eux de vivre un succès au cours d'une telle expérience.

Par conséquent, nous ne pouvons établir de comparaisons systématiques entre groupe-expérimental et groupe-contrôle et nous devons nous baser sur les observations recueillies pour juger de l'efficacité de notre programme.

Cette recherche doit donc être considérée comme une action concrète "sur le terrain", visant à faire de la scolarisation prolongée une étape préparatoire adaptée aux exigences du marché du travail.

L'équipe de recherche.

TABLE DES MATIERES

			PAGE
1.	TITRE DU PROJET		1
2.	COMMISSION SCOLAIRE		1
3.	RESPONSABLE DE LA RECHERCHE A LA COMMISSION REGIONALE JEAN-TALON		1
	MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE OU D'EXPERIMENTATION		1
4.	PLAN DE LA RECHERCHE		1
	4.1	Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet.	1
	4.2	L'objectif général de la recherche	10
		4.2.1 Mise en opération de l'objectif général	11
	4.3	Hypothèse posée	11
	4.4	Elaboration du modèle d'intervention	12
		4.4.1 Questionnaire destiné aux professeurs d'ateliers	12
		4.4.2 Etablissement du bilan fonctionnel de l'étudiant	12
		4.4.3 Programmes d'apprentissage	14
		4.4.4 Utilisation du transport en commun	18
		4.4.5 Plan du programme d'enseignement se rapportant à l'utilisation efficace du téléphone	20
		4.4.6 Programme d'apprentissage en rapport avec la manipulation de l'argent	21
		4.4.7 Préparation aux stages	24
		4.4.8 Préparation à la rencontre d'un employeur	26
		4.4.9 Rencontre entre les intervenants et les parents ou les responsables du foyer d'accueil	27
		4.4.10 Stages de travail	27

PAGE

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation 29

4.5.1 Moyens d'évaluation 29

4.5.2 Présentation des résultats 29

4.5.3 Discussion des résultats 30

5. IMPACT SOCIAL

5.1 Attitudes des parents, des maîtres, des étudiants et des autres 31

ANNEXE 1 Modèle d'organisation pour les élèves handicapés visuels inscrits à l'école St-Charles de Charlesbourg (1980-81) 35

ANNEXE 2 Revue de littérature 49

ANNEXE 3 Questionnaire, contenu de cours 57

ANNEXE 4 Attitudes envers les règlements 60

ANNEXE 5 Comportement au travail 62

ANNEXE 6 Attitudes envers les pairs 65

ANNEXE 7 Caractéristiques diverses 68

ANNEXE 8 Grille des acquisitions: mathématiques 71

ANNEXE 9 Questionnaire, manipulation de l'argent 88

ANNEXE 10 Rapport de sortie 91

ANNEXE 11 Evaluation des apprentissages 94

ANNEXE 12 Evaluation de stage 99

ANNEXE 13 Formules d'autorisation 103

ANNEXE 14 Répartition des cours 1980-81 106

RAPPORT FINAL DE RECHERCHE

PROJET NO. 5

1. TITRE DU PROJET

Expérience de fréquentation scolaire prolongée pour des élèves handicapés visuels avec handicaps associés de 16-21 ans.

2. COMMISSION SCOLAIRE — Régionale Jean-Talon

ECOLE — St-Charles

3. RESPONSABLE DE LA RECHERCHE A LA COMMISSION REGIONALE JEAN-TALON — Louis Dallaire, Coordonnateur en adaptation scolaire

MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE OU D'EXPERIMENTATION

Guy Desbiens	principal, école St-Charles
Louise Gendron	professeur, école St-Charles
André Godbout	éducateur, école St-Charles
Pierre Brassard	chercheur, P.N.E. école St-Charles

4. PLAN DE LA RECHERCHE

4.1 Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet.

a) Difficultés des élèves concernés par ce projet:

Groupe d'étudiants handicapés visuels recevant une formation au niveau d'un secondaire pratique. Quatre d'entre eux sont demi-voyants, et un est fonctionnellement aveugle.

b) Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment:

La scolarisation prolongée touche une clientèle de 22 étudiants, mais l'expérience concernant la modification du programme s'effectue auprès d'un groupe de 5 étudiants masculins.

c) Groupe d'âge: 16-18 ans.

d) Localisation des enfants en fonction de leurs pairs du secteur dit "régulier".

Ces étudiants fréquentent une école spécialisée pour handicapés visuels. Ils montrent un retard prononcé sur le plan académique et n'ont pu intégrer le secteur régulier. Ils reçoivent donc un enseignement particulier basé sur une formation pratique destinée à leur faire accéder au marché du travail au niveau d'un emploi d'aide.

e) Organisation physique et humaine de l'école:

Organisation physique:

Inventaire des locaux existant dans l'école ou le centre fréquenté par les jeunes impliqués dans le projet (nombre de classes, locaux de services, etc...)

Mis à part les locaux conventionnels que sont les classes (16), on retrouve d'autres locaux de services à l'intérieur desquels les élèves participent à différentes activités. En ce qui concerne les élèves impliqués dans la présente recherche, les locaux utilisés sont les suivants:

Local d'arts plastiques

Local de musique

Local de pastorale

Gymnase

Atelier de cuir

Atelier de cuisine

Atelier de photographie

Cafétéria

Quant au nombre de périodes d'utilisation de chacun de ces locaux, par les différents groupes, il suffit de consulter l'horaire en annexe 14.

Organisation humaine:

L'école St-Charles, anciennement St-Vincent, est une école spécialisée qui reçoit les élèves handicapés de la vue depuis 16 ans. Pour l'année 1980-81, elle compte 110 élèves dont 73 handicapés visuels, les 37 autres étudiants représentent une clientèle de déficients intellectuels légers, mésadaptés socio-affectifs. Parmi les handicapés de la vue, un certain nombre est préparé en vue d'une intégration à la polyvalente de Charlesbourg, d'autres entre 13 et 17 ans, suivent la voie secondaire pratique et finalement, un groupe d'élèves dont les âges varient entre 18

et 22 ans, poursuivent une scolarisation prolongée visant à les intégrer au marché du travail.

La composition du personnel est décrite en annexe 1. A ces gens s'ajoutent deux (2) spécialistes, ergothérapeute et péripatologue dont les services nous sont prêtés par le centre d'accueil Louis-Hébert (M.A.S.). Nous disposons aussi de cinq (5) stagiaires en éducation spécialisée répartis à l'intérieur de différentes classes.

f) Identification des intervenants, spécification des rôles, fréquence de leurs interventions et description des liens fonctionnels.

Professeur titulaire:

- il enseigne les matières de base à l'étudiant.
- il participe à l'élaboration d'un programme d'apprentissage individualisé visant à préparer l'étudiant à faire des stages.
- il agit comme personne-ressource auprès des autres intervenants qui travaillent avec ces élèves.
- il établit les contacts avec les parents pour solliciter leur collaboration.
- il participe à la création d'instruments servant à évaluer les élèves.

En ce qui concerne la fréquence de ses interventions, on peut dire que le titulaire est en présence de son groupe pour au moins 21 périodes par semaine. Compte tenu du programme d'enseignement qui est passablement modifié, il participe aussi aux divers déplacements de ses étudiants, ce qui lui confère une tâche pouvant aller jusqu'à 30 heures par semaine.

Éducateur spécialisé:

- il assiste le professeur dans ses tâches journalières.
- il visite les ateliers, et apporte sa collaboration.
- il accompagne les étudiants lors des différentes sorties (éducatives, récréatives, etc...).
- il prend part aux différentes études de cas, prodiguant à l'école ses connaissances sur chacun des étudiants.

- il est responsable de l'utilisation des appareils audio-visuels dans l'école, à titre de personne-ressource dans le domaine.

- il travaille à l'amélioration des comportements de l'étudiant.

L'éducateur spécialisé assure la mise en application des différents programmes d'apprentissage. Comme il s'agit d'un enseignement individualisé, il se retrouve constamment en présence d'un étudiant. La fréquence de ses interventions ne peut s'établir d'une façon précise.

Responsable des stages:

- identifier les fonctions de travail accessibles à l'handicapé visuel.

- connaître le marché de l'emploi.

- assurer les contacts entre les différents organismes desservant les handicapés visuels.

- établir un réseau d'employeurs éventuels.

- définir des stages de formation.

- suivre l'évolution des stages de formation déjà en cours.

- conseiller l'école sur l'aménagement des programmes de formation professionnelle.

- agir comme personne-ressource auprès de l'handicapé visuel.

- assurer le follow-up des candidats à l'emploi.

Travailleur social:

- collaborer au recrutement des foyers d'accueil (publicité, sélection, contact).

- assurer le suivi des familles d'accueil déjà recrutées.

- agir comme personne-ressource auprès de la famille naturelle, du foyer d'accueil et de l'handicapé visuel.

- assurer une consultation individuelle pour assister l'étudiant face à ses problèmes d'adaptation sociale.

- assurer de l'animation de groupe en vue d'amener l'élève, sa famille ou son foyer d'accueil à développer des attitudes positives favorisant l'intégration sociale.

Les liens fonctionnels existant entre ces gens sont établis par un travail d'équipe constant où chacun est en contact avec l'autre. L'éducateur et le professeur titulaire se divisent le travail auprès de chacun des étudiants concernant la mise en application des différents programme d'apprentissage alors que pour sa part, le responsable des stages reçoit ces mêmes étudiants pour 2 périodes/semaine et assure un suivi continuel lorsque ces derniers sont en stage. Quant au travailleur social, son implication touche d'une façon plus particulière la famille ou le foyer d'accueil, il est quand même informé de tout ce qui se passe en ce qui concerne l'évolution de chacun des étudiants du groupe-cible.

Pour ce qui est de la communication avec les éventuels employeurs, elle est maintenue par le responsable des stages qui assure aussi le suivi de l'étudiant dans son milieu de stage. Quant aux parents, après avoir rencontré le responsable des stages ainsi que le professeur titulaire, ils peuvent facilement établir la communication avec ces derniers pour obtenir les différentes informations qu'ils désirent.

g) Assiette horaire :

- Répartition du temps consacré à l'enseignement des différentes matières académiques et aux activités pédagogiques:

L'illustration suivante montre l'enseignement qui était dispensé à l'intérieur de l'ancien programme (A) comparativement au programme modifié (B) visant à préparer l'étudiant à un stage de travail. Pour ce qui est de l'horaire détaillé des groupes de secondaire pratique, on le retrouve en annexe 14.

N.B.: La préparation aux stages est prioritaire, c'est dire qu'on peut retirer un étudiant d'un autre cours pour le soumettre à divers apprentissages.

h) Facteurs géographiques:

- Type de région:

compte-tenu du fait que notre école couvre toute la région de l'est de la province, les étudiants qui la fréquentent proviennent de milieux ruraux, semi-ruraux ou urbains.

- Territoire desservi par la commission scolaire:

la Commission Régionale Jean-Talon dessert la population comprise entre Notre-Dame des Laurentides (nord) et le grand Charlesbourg. Ce territoire débute aux extrémités des villes suivantes: Québec (sud), Beauport (est) et Loretteville (ouest). A noter que le territoire couvert par l'école St-Charles pour la clientèle handicapée visuelle comprend tout l'est de la province.

- Transport scolaire:

les étudiants étant répartis sur le territoire, que ce soit dans leur famille propre ou dans un foyer d'accueil, la commission scolaire s'occupe de les voyager.

Ce service n'a toutefois pas une grande répercussion dans le projet puisqu'il s'agit d'un transport s'effectuant le matin et le soir. Lorsque les élèves ont à se déplacer, soit pour des stages ou pour une autre activité reliée à leur apprentissage, ils utilisent le transport en commun.

i) Ententes de services avec le Ministère des Affaires Sociales.

Le Centre Louis-Hébert nous fournit les services de deux (2) spécialistes, ergothérapeute et péripatologue. Ces 2 personnes dispensent leurs services à quelques-uns des étudiants concernés par la recherche. Nous pouvons compter sur leur collaboration lorsque l'un de ces étudiants en manifeste le besoin.

j) Problématique organisationnelle.

Depuis plusieurs années, la Commission Régionale Jean-Talon s'acquitte d'une mission éducative bien particulière: former et préparer au marché du travail une clientèle à besoins spécifiques.

Certaines écoles de la Régionale Jean-Talon s'efforcent d'offrir à ces élèves des services éducatifs similaires à ceux offerts à l'ensemble des étudiants normaux. Ces institutions d'enseignement sont conscientes qu'en plus de donner une formation académique adéquate à leur clientèle, elles doivent se préoccuper du devenir et de l'insertion au marché du travail, tout particulièrement, pour certains étudiants qui requièrent une approche attentive.

Ainsi, elles ont cru bon de mettre en place des structures favorisant des liens fonctionnels et étroits entre le monde du travail et la formation professionnelle, afin d'y intégrer leurs handicapés sensoriels et leurs déficients légers.

Malgré leurs efforts, plusieurs des élèves handicapés sensoriels et déficients mentaux ne pourront pas accéder facilement au marché du travail. D'autres deviendront, peut-être, d'éternels dépendants sociaux s'ils ne reçoivent aucune aide spécifique.

Le personnel oeuvrant à l'intérieur de ces structures s'est buté à des difficultés quasi insurmontables dans l'atteinte des buts fixés. Quelques percées, bien que partielles, ont quand même été effectuées. La constatation généralement observée est qu'il manque un maillon important entre le milieu scolaire et le monde du travail.

Le rôle de l'école est de procurer à ses jeunes une formation académique et professionnelle complète. Elle est cependant bien consciente que, dû à ses structures, elle ne peut seule, pour toutes ses clientèles, polir adéquatement les habitudes de responsabilité et de productivité, de même que les attitudes de responsabilité et de productivité, de même que les attitudes professionnelles exigées par le marché du travail. Seule l'expérience du jeune travailleur sur un plateau de travail peut permettre à ce dernier de parfaire ses habiletés.

Pour le futur travailleur non-handicapé et pour la majorité des élèves handicapés sensoriels et déficients mentaux, l'intégration au monde du travail se fait sans trop de heurts. Ils possèdent tous les outils leur facilitant l'accès au monde du travail. En peu de temps, ils développent des aptitudes et des habiletés correspondantes aux aspirations de l'employeur et font preuve d'efficacité, de sens de responsabilité et ils donnent le rendement escompté. Certains par contre, rencontrent des difficultés à obtenir un plateau de travail qui leur permettrait de faire leurs preuves et de compétitionner avec d'éventuels collègues de travail.

Cette difficile ascension à un plateau de travail provient des réticences exprimées par l'employeur, de ses interrogations et des difficultés inhérentes à l'handicap.

D'une part, les interrogations, les hésitations et les préjugés souvent exprimés par l'employeur se traduisent de la façon suivante:

Pourquoi embaucher un handicapé de préférence au jeune qui possède toutes ses facultés?

> Ce dernier pourra être plus polyvalent dans son travail et ne suscitera pas une surcharge pour l'industrie lors de son entraînement.

L'handicapé pourra-t-il concurrencer avec ses compagnons de travail dans un travail bien précis? Le but premier d'une entreprise nest-il pas la rentabilité?

> Généralement, l'employeur entretient un préjugé défavorable à l'endroit de l'handicapé sous cet aspect économique. L'industrie privée peut difficilement s'astreindre à supporter un individu dans le système économique actuel.

L'handicapé pourra-t-il, sans trop de perturbations, se faire accepter par le personnel en place?

> L'employeur met beaucoup d'énergie à se créer un personnel homogène et exprime certaines réticences quant à la venue d'un handicapé au sein de son organisme. De plus, le public a été berné par des organismes soi-disant intéressés à la promotion des personnes handicapées. Nous sommes conscients que nous devons combattre des réticences reliées davantage à des sollicitations indues de la part de ces organismes.

L'handicapé ne sera-t-il pas la cause d'accidents dans l'entreprise?

> Il est bien évident que, pour l'handicapé visuel, sa mobilité devient son ennemi naturel. Les difficultés de communication et l'absence de pouvoir détecter, par le son, les avertissements au danger, suscitent chez l'employeur beaucoup de réticences à l'endroit de l'handicapé auditif. Quant au déficient léger, ses étourderies, son manque de maturité et son comportement provoquent une réaction certaine chez l'employeur. Bref, pour toutes ces catégories d'éventuels employés,

le patron s'interroge à tort ou à raison, sur les dangers d'accidents, sur les exigences de La Commission des Accidents de Travail et sur les réactions des organismes syndicaux et des comités paritaires.

Comment peut-on savoir que tel handicapé pourra accomplir un travail efficace?

Certains handicapés, il est vrai, ne déboucheront jamais sur le marché du travail, de façon compétitive. D'autres auront besoin d'un support constant. Un bon nombre d'handicapés pourront accomplir des fonctions reliées à leurs capacités et à leur préparation. C'est à nous à les y préparer et à leur trouver un emploi correspondant. Il faut donc etre réaliste et éviter des situations d'échec, tant à l'employeur qu'à l'employé.

D'autre part, l'handicapé doit surmonter ses propres difficultés, lesquelles s'expriment comme suit:

L'ampleur du défi à relever, dû à son handicap face aux exigences du marché du travail (efficacité, rentabilité, productivité), est évidente. Il revient à l'handicapé lui-même de faire la preuve de sa compétence, de ses aptitudes concurrentielles et de sa rentabilité.

Le rythme de transposition de ses connaissances académiques et professionnelles de même que la démonstration de ses habiletés sur le marché de l'emploi sont plutot lents. La période d'intégration et d'adaptation sera donc plus longue pour lui.

De plus, les réticences de l'employeur sont parfois justifiées et provoquent le refus d'un plateau de travail indispensable pour que l'handicapé fasse ses preuves.

Dans certains cas, l'handicapé peut offrir un rendement supérieur à l'employé régulier. Il n'en demeure pas moins que des carences existeront toujours. L'handicapé sait très bien que l'employeur n'a pas à épouser ses problèmes, mais qui lui fournira l'occasion de prouver ce qu'il peut faire.

Nous pourrions aussi ajouter que l'appréhension que l'handicapé ou le déficient développe face au monde "ordinaire", l'obligation de combattre la surprotection à laquelle il est habitué, la crainte de subir

un rejet de la part du personnel en place et l'éventualité d'être confronté à l'acceptation de sa condition d'handicapé ou de déficient, constituent d'autres motifs rendant difficile l'accès à un plateau de travail.

Voilà pourquoi l'obtention d'un emploi devient très exigeant et presque inaccessible pour l'handicapé, de quel qu'ordre qu'il le soit, s'il ne reçoit pas une aide complémentaire au niveau de la préparation et pendant les premiers temps de son stage ou de son emploi.

k) Objectifs organisationnels:

La Régionale Jean-Talon, par un projet de la sorte, vise principalement à mettre sur pied un programme de formation, destiné aux étudiants de secondaire pratique, lequel assurera la préparation la plus conforme possible aux exigences rencontrées sur le marché du travail. Un tel objectif implique que l'on procède à l'évaluation du programme existant afin d'y apporter, si nécessaire, les correctifs qui s'imposent. A long terme, des résultats concluants obtenus auprès de la population-cible, favoriseront l'application sur une plus grande échelle du modèle proposé, tout en rendant nécessaire l'établissement d'une réorganisation des services.

4.2 L'objectif général de la recherche:

Evaluer le programme d'enseignement dispensé au niveau du secondaire pratique et y apporter les améliorations nécessaires en vue d'assurer une meilleure préparation à l'étudiant qui accédera au marché du travail.

Les objectifs spécifiques:

- Permettre un complément de formation académique.
- Développer les habiletés motrices nécessaires à certains emplois d'aide.
- Développer la force musculaire et la résistance face à un emploi de 35 ou 40 heures par semaine.
- Développer les qualités sociales.
- Développer les aptitudes requises par rapport à un emploi donné afin d'accéder à une fonction de travail correspondante aux capacités de l'individu.

4.2.1 Mise en opération de l'objectif général.

a) Relevé de littérature (voir annexe 2).

L'équipe de recherche précédente n'avait pu compléter l'analyse des différents articles compris dans la bibliographie, nous avons d'abord complété cette partie du travail.

b) Constitution d'une grille d'analyse des emplois.

c) Passation de la grille.

d) Présentation des données: emploi-type.

e) Interprétation et discussion.

N.B.: Ces étapes ont été réalisées par l'équipe de recherche nous ayant précédés. On peut en consulter le contenu en se référant au document produit par cette équipe en septembre 1980 et dont le titre est: Expérience de fréquentation scolaire prolongée pour des élèves handicapés visuels avec handicaps associés de 18-21 ans. (Projet No. 5).

f) Modifier le modèle d'intervention en tenant compte des données recueillies.

g) Appliquer le modèle d'intervention.

h) Evaluation de l'intervention.

i) Rapport final.

C'est précisément sur ces quatre dernières étapes que s'est principalement portée notre action au cours de l'année scolaire 1980-1981. L'élaboration du modèle d'intervention sera détaillée dans un prochain point.

4.3 Hypothèse posée.

Grâce à une présentation d'activités scolaires, professionnelles, physiques et sociales structurées et adaptées à chaque individu, la majorité des élèves inscrits dans un programme de scolarisation prolongée, pourra accéder à une fonction de travail, au niveau de l'aide, de la demi-spécialisation ou de la spécialisation.

4.4 Elaboration du modèle d'intervention.

Avec l'aide des différents intervenants, nous avons élaboré une stratégie d'intervention qui, tout en tenant compte des exigences du marché du travail, se veut un processus indispensable à la formation des étudiants à plusieurs niveaux. Voici la description du plan d'action que nous avons mis sur pied et qui comprend l'ensemble des programmes d'apprentissage qui ont été utilisés auprès du groupe-cible.

4.4.1 Questionnaire destiné aux professeurs d'ateliers.

Notre première démarche consiste à faire ressortir à l'aide d'un questionnaire, les différentes caractéristiques que l'on retrouve à l'intérieur des cours déjà existants. Les réponses obtenues sont ensuite comparées aux exigences du marché du travail et nous apportons les modifications requises au cours en question. Nous retrouvons une copie de ce questionnaire en annexe 3 .

4.4.2 Etablissement du bilan fonctionnel de l'étudiant.

Dans le but de nous permettre une meilleure connaissance de l'étudiant, ainsi que de favoriser l'échange entre les différents responsables de ces mêmes étudiants, un document visant à situer l'étudiant sous divers aspects a été distribué aux professeurs ayant un contact avec eux. Il s'agit des grilles d'observation que l'on retrouve aux annexes 4 - 5 - 6 - 7, après avoir rempli les grilles, l'équipe de recherche réunissait tous les professeurs et les réponses de chacun étaient comparées. Nous pouvions ainsi cerner beaucoup mieux chaque étudiant et orienter l'action de façon à éliminer certains points faibles ou encore à encourager le maintien de différentes qualités éventuellement utiles à l'intérieur d'un stage de travail.

Cette expérience a semblé être appréciée par la plupart des professeurs qui avaient rarement l'occasion d'échanger sur le comportement d'un tel étudiant à l'intérieur de son cours. Cet instrument a aussi beaucoup servi au responsable des stages qui pouvait compter sur du matériel concret pour informer les différents employeurs de certaines particularités des étudiants.

Ce travail d'équipe a impliqué tous les intervenants, cette dimension a ceci d'intéressant, c'est que contrairement aux années antérieures, le placement d'un étudiant en stage n'est plus l'affaire d'une seule personne, il implique tous ceux qui travaillent avec et cette formule donne beaucoup plus de

poids au jugement à l'effet que l'étudiant soit prêt ou non à entreprendre un stage de travail. Ainsi, si une expérience de stage s'avère négative, elle est l'affaire de tous et tous sont concernés par le résultat, alors qu'antérieurement, la même personne assumait toute la responsabilité. Pour les parents, il est aussi beaucoup plus rassurant de savoir que tous pensent de la même façon, le risque d'erreur est alors passablement diminué.

Sur quoi l'équipe se base-t-elle pour établir le choix d'un endroit de stage? Ce choix comporte plusieurs aspects à considérer dont les principaux sont les suivants:

- La personnalité du stagiaire
- Les goûts, attitudes et aptitudes de l'étudiant
- La situation géographique
- L'accessibilité du transport
- Les recommandations des parents ou du foyer d'accueil
- Les recommandations des parents ou du foyer d'accueil
- Les recommandations de l'équipe de professeurs et des gens concernés
- Les endroits de stage disponibles
- Les possibilités d'engagement futur pour le stagiaire
- La disponibilité et la bonne volonté de l'employeur

Il faut noter que dans la nomenclature de ces différents aspects, l'ordre de présentation ne représente pas nécessairement l'ordre d'importance.

L'étape suivante consiste à mettre sur pied différents programmes d'apprentissage dont les objectifs permettront à l'étudiant d'acquérir certaines habiletés jugées indispensables à sa formation.

4.4.3 Programmes d'apprentissage.

Suite aux différentes observations réalisées auprès de ces étudiants ainsi qu'en tenant compte des conseils proposés par des gens ayant de l'expérience auprès de cette clientèle, nous avons élaboré différents programmes d'apprentissage permettant aux étudiants de se munir des différents pré-requis nécessaires à leur accession au marché du travail.

Ainsi, chacun de ces programmes comprend des objectifs qui se divisent selon 3 phases qui sont les suivantes: la phase d'exploration, la phase de précision et la phase de généralisation.

Au cours de la phase d'exploration, les objectifs poursuivis décrivent les moyens ou les façons qui permettront à l'étudiant de se familiariser avec les différentes techniques reliées à un apprentissage quelconque. La phase de précision comporte des objectifs visant à ce que l'étudiant maîtrise les différentes techniques et habiletés reliées à cet apprentissage. Les objectifs visés au cours de la phase de généralisation font état des façons dont l'étudiant exploitera les techniques (précision) et les expériences vécues (exploration) dans la réalisation d'un travail ou d'un stage.

Voici comment ces différents programmes s'articuleront:

1. ORIENTATION ET MOBILITE

EXPLORATION	PRECISION	GENERALISATION
1.1 L'étudiant se familiarise avec un trajet d'autobus sur une carte géographique.	Il est capable d'identifier le trajet d'autobus sur une carte géographique.	Il est capable de confectionner un trajet sur une carte géographique.
1.2 Il se familiarise avec le trajet d'autobus.	Il est capable d'identifier le trajet d'autobus demandé.	Il est capable de réaliser divers trajets d'autobus.
1.3 Il se familiarise avec le transport en commun qu'est l'autobus.	Il est capable d'identifier un autobus.	Il est capable d'utiliser divers autobus.
1.4 Il se familiarise avec les gens qui l'entourent.	Il est capable de demander un renseignement.	Il est capable de communiquer avec diverses personnes.
1.5 L'étudiant se familiarise avec un endroit public (centre d'achats).	Il est capable d'identifier un endroit précis dans un cadre d'achats.	Il est capable de réaliser un itinéraire précis dans un centre commercial.

1.6	Il se familiarise avec l'escalier mobile et l'ascenseur.	Il est capable de reconnaître l'escalier mobile et l'ascenseur.	Il est capable d'utiliser l'escalier mobile et l'ascenseur.
1.7	Il se familiarise avec un grand magasin.	Il est capable d'identifier un rayon d'un grand magasin.	Il est capable de se déplacer partout dans un grand magasin.

2. LE TELEPHONE

	EXPLORATION	PRECISION	GENERALISATION
2.1	Il se familiarise avec le téléphone.	Il est capable de reconnaître divers téléphones.	Il utilise divers téléphones.
2.2	Il se familiarise avec diverses façons de demander un renseignement au téléphone.	Il est capable de demander un renseignement précis au téléphone.	Il est capable de réaliser un appel et de demander divers renseignements au téléphone.
2.3	Il se familiarise avec diverses façons de demander une entrevue au téléphone.	Il est capable de demander une entrevue au téléphone.	Il est capable de demander divers renseignements au téléphone.
2.4	Il se familiarise avec le service de Bell Canada, interurbains, assistance annuaire, etc.	Il est capable d'identifier les différents services.	Il est capable d'utiliser les divers services de Bell Canada.

3. LA CAFETERIA

	EXPLORATION	PRECISION	GENERALISATION
3.1	Il se familiarise avec une cafétéria.	Il est capable d'identifier une cafétéria.	Il est capable de reconnaître plusieurs types de cafétérias.

3.2	Il se familiarise avec le menu dans une cafétéria.	Il est capable d'identifier le menu du jour dans une cafétéria.	Il est capable de lire différents menus dans plusieurs cafétérias.
3.3	Il se familiarise avec le service dans une cafétéria.	Il est capable d'utiliser les diverses machines distributrices dans une cafétéria.	Il peut utiliser les différentes machines distributrices dans plusieurs cafétérias.
3.4	Il est initié aux différents produits nécessaires à la confection d'un "lunch",	Il est capable d'identifier les différents produits pour faire son "lunch".	Il est capable de se faire un "lunch".

4. ARGENT

	EXPLORATION	PRECISION	GENERALISATION
4.1	Il se familiarise avec la monnaie.	Il identifie les pièces de monnaie.	Il peut reconnaître toutes les pièces de monnaie.
4.2	Il se familiarise avec la monnaie.	Il est capable de compter la monnaie.	Il connaît la valeur des différentes pièces et peut les manipuler adéquatement.
4.3	Il se familiarise avec la confection d'un budget.	Il est capable de faire son budget.	Il est capable d'administrer son budget.
4.4	Il se familiarise avec les chèques.	Il est capable d'identifier un chèque.	Il est capable d'utiliser les chèques.

5. HEURE

	EXPLORATION	PRECISION	GENERALISATION
5.1	Il se familiarise avec une horloge, une montre.	Il peut identifier une horloge.	Il est capable de distinguer une horloge parmi plusieurs objets.

5.2	Il se familiarise avec l'heure.	Il est capable de reconnaître une heure précise.	Il est capable de lire l'heure.
5.3	Il se familiarise avec une feuille de temps.	Il est capable d'identifier une feuille de temps.	Il peut rédiger une feuille de temps et calculer son temps.

6. RENCONTRE AVEC UN EMPLOYEUR

	EXPLORATION	PRÉCISION	GÉNÉRALISATION
6.1	Sensibiliser l'étudiant à diverses rencontres avec l'employeur. Ex.: films, video.	Il est capable d'identifier un employeur.	Il est capable de fixer une rencontre avec un employeur.
6.2	Sensibiliser l'étudiant à différents emplois.	Il est capable d'identifier un métier.	Il est capable de différencier différents métiers.
6.3	Sensibiliser l'étudiant aux visites industrielles.	Il est capable de reconnaitre une industrie.	Il participe à différentes visites industrielles.

Les différents programmes d'apprentissage dont nous avons fait mention précédemment, nous présentent les différents objectifs auxquels nous aspirons avec chacun des étudiants. Toutefois, dans le quotidien, la marche à suivre pour atteindre ces différents objectifs comprend plusieurs étapes qui demandent beaucoup de temps, ainsi que de ressources humaines disponibles pour effectuer un travail de ce genre. Reprenons le programme orientation et mobilité et examinons les démarches concrètes qu'un tel programme comporte.

Le premier apprentissage se rapporte à l'utilisation efficace de l'autobus. Il vise à rendre l'étudiant autonome dans ses déplacements, ce qui constitue l'un des principaux pré-requis à la réalisation d'un stage de travail.

A noter que lorsque le terme "moniteur actif" est utilisé, cela signifie que l'étudiant est accompagné d'une personne qui le guide, l'informe, échange avec lui tandis que lorsque le terme "moniteur passif" est utilisé, cela signifie que cette personne est aussi présente avec l'étudiant, mais n'intervient aucunement, elle ne l'accompagne que pour sa sécurité.

4.4.4 Utilisation du transport en commun.

1. L'étudiant est accompagné d'un moniteur actif et le trajet ne comporte aucun transfert.

   a) L'étudiant fait son trajet sur une carte géographique.

   b) Il doit trouver le circuit d'autobus pour se rendre à un endroit donné.

   c) Il se rend à l'endroit donné pour attendre l'autobus.

   d) Il doit prendre le bon autobus, celui qui correspond au numéro trouvé précédemment.

   e) Il doit demander son arret au conducteur ou le moniteur lui indique.

   f) Il doit se rendre à l'endroit demandé par le moniteur.

   g) Il se familiarise avec l'endroit demandé, en l'occurrence un centre d'achats.

2. L'étudiant est accompagné d'un moniteur passif et le trajet ne comporte aucun transfert.

   L'étudiant refait les mêmes étapes qu'en 1 sauf que le moniteur ne lui indique rien, il n'est là que pour sa sécurité.

   Par la suite, il doit rapporter certains items demandés par le moniteur et effectuer son retour par autobus.

3. L'étudiant est accompagné d'un moniteur actif et le trajet comporte un transfert d'autobus.

   L'étudiant refait les mêmes étapes qu'en 1.

4. L'étudiant est accompagné d'un moniteur passif et le trajet comporte un transfert d'autobus.

   L'étudiant refait les mêmes étapes qu'en 2.

5. Même itinéraire qu'en 1 sauf que l'étudiant est seul et le moniteur l'attend au point d'arrivée.

6. Même itinéraire qu'en 3 sauf que l'étudiant est seul et le moniteur l'attend au point d'arrivée.

N.B.: A chacune de ses sorties, l'étudiant reçoit une allocation pour son repas dans une cafétéria ainsi que pour payer son transport.

7. L'étudiant accompagné d'un moniteur actif doit effectuer le trajet entre sa demeure et l'école.

8. L'étudiant accompagné d'un moniteur passif doit effectuer le trajet entre sa demeure et l'école.

9. L'étudiant effectue ce trajet seul.

10. L'étudiant accompagné d'un moniteur actif doit partir de chez lui pour se rendre à son milieu de stage.

11. L'étudiant accompagné d'un moniteur passif doit partir de chez lui pour se rendre à son milieu de stage.

12. L'étudiant se rend seul à son milieu de stage.

N.B.: Les étapes 7 à 12 comprennent aussi les parties a) à g) énumérées au point 1. De plus, après chaque sortie, le moniteur effectue un compte-rendu de sa sortie avec l'étudiant. Le contenu de ce compte-rendu apparaît en annexe 10 .

Il nous apparaît important de souligner que de tels programmes d'apprentissage ne peuvent s'appliquer auprès de tout le groupe à la fois. Chacun de ces étudiants ne se situe pas à un même niveau, et c'est par un enseignement individualisé que l'étudiant peut faire des acquisitions intéressantes. Par conséquent, l'effectif humain nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de la démarche est considérable. Si l'on songe au temps requis pour faire faire un trajet en autobus, cela signifie qu'une demi-journée est très rapidement passée.

Après avoir détaillé la façon dont se déroule l'apprentissage destiné à rendre l'étudiant autonome dans ses déplacements, les prochaines pages font état du contenu des programmes se rapportant à l'utilisation efficace du téléphone et de la monnaie. Par la suite, il sera question des cours de préparation aux stages, de la rencontre d'un employeur, des parents et finalement du stage proprement dit.

4.4.5 PLAN DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT SE RAPPORTANT A L'UTILISATION EFFICACE DU TELEPHONE
(Ce programme a été conçu et préparé par la Compagnie Bell Téléphone).

MODULE	MOYENS DIDACTIQUES	SUJETS TRAITES
La première impression Impression	. film de 28 minutes . guide du professeur . discussion en groupe	. aperçu général des sujets qui doivent être développés pendant le cours.
Comment établir et recevoir les communications d'affaires	. guide du professeur . lecture autodidactique . jeux de rôle sur simulateur didactique . affiche	. les élèves apprennent à établir et à recevoir des communications d'affaires en satisfaisant aux normes courantes de courtoisie et de serviabilité.
Le comportement au téléphone	. guide du professeur . lecture autodidactique . appréciation de conversations enregistrées sur bande . jeux de rôle sur simulateur didactique	. les élèves simulent des communications d'affaires; dans ces jeux de rôle, l'accent est mis sur la façon dont les conversations se déroulent et sur l'impression qui s'en dégage.
Les annuaires	. guide du professeur . lecture autodidactique	. les élèves apprennent à consulter les pages blanches et les pages jaunes.
Les équipements et	. guide du professeur . lecture autodidactique	. les élèves apprennent à connaître les équipements et les services les plus courants.

4.4.6 PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN RAPPORT AVEC LA MANIPULATION DE L'ARGENT

ETAPE 1

Compter jusqu'à 100. Chaque élève doit pouvoir compter jusqu'à 100, sans faire d'erreurs.

S'il fait erreur, le corriger et lui faire répéter 2 fois le chiffre qu'il a manqué.

Encourager verbalement les réussites ainsi que les améliorations sur un essai précédent.

ETAPE 2

Compter jusqu'à 100 par 5. Chaque élève doit réussir cette opération avant de passer à l'étape suivante.

S'il y a erreur, corriger et faire répéter 2 fois le chiffre qu'il a manqué.

Encourager les réussites et améliorations sur essais antérieurs.

ETAPE 3

Compter jusqu'à 100 par 10. L'élève doit réussir cette opération avant de passer à l'étape suivante.

S'il y a erreur, corriger et faire répéter 2 fois le chiffre qu'il a manqué.

Encourager les réussites et améliorations sur essais antérieurs.

ETAPE 4

Compter jusqu'à 100 par 25 L'élève doit réussir cette opération avant de passer à l'étape suivante.

S'il y a erreur, corriger et faire répéter 2 fois le chiffre qu'il a manqué.

Encourager les réussites et améliorations sur essais antérieurs.

ETAPE 5

IDENTIFICATION DES PIECES

a) Travailler avec l'élè e jusqu'à ce qu'il puisse nommer et reconnaître correctement les pièces.

Cette étape est très importante et ne doit pas être négligée, il faut s'assurer que la discrimination visuelle et l'identification verbale soit maîtrisées.

b) Pour chaque pièce, l'élève doit la décrire et dire en quoi elle diffère des autres:

grosseur - couleur - image sur la pièce - texture du contour.

c) Vous pouvez faire des genres de concours impliquant la discrimination.

Ex.: Piger une pièce dans une boîte et essayer de la nommer à partir de sa texture seulement. Yeux fermés.

Un magasin peut-être simulé avec différents produits courants que l'élève peut se procurer.

A cette étape, les instructions sont toujours orales et ne requièrent pas que l'élève reconnaisse la valeur des pièces.

ETAPE 6

CENT ET VALEUR DES PIECES

a) Leur enseigner les signes ¢ et $ et indiquer que tout montant doit être précédé ou suivi de ces signes.

b) Organiser des petits jeux d'échange.

Ex.: Si je te donne 10 X 1¢, quelle est la pièce qui me permettra de faire un échange juste?

Suppose que je veuille acheter un bonbon qui coûte 7 ¢ et que je te donne 6 ¢, est-ce un échange juste?

ETAPE 7

VALEURS EQUIVALENTES

a) Enseigner et insister sur le fait que toute pièce autre que le sou, peut être égale en valeur à un groupe de pièces.

Ex.: 1 X 25 ¢ = 2 X 10 ¢ / 1 X 5 ¢ 10 - 10 - 5

OU

10 - 5 - 5 - 5 etc.

b) Organiser des activités qui pairent continuellement l'ensemble à la pièce à laquelle il est équivalent, ainsi la valeur de l'ensemble vient à être reconnue sans compter.

Devenir familier avec tous les pairages de pièces prend beaucoup de temps.

Il serait utile d'avoir une feuille-référence qui liste tous les ensembles équivalents pour chaque pièce. L'élève devrait pouvoir référer à cette liste lorsqu'il travaille.

4.4.7 Préparation aux stages

Ce cours est dispensé par le responsable des stages. Il rencontre les élèves à raison de 2 périodes de 50 minutes au cours de l'année scolaire. Le but de ces rencontres est d'initier les étudiants aux différentes possibilités de stages. Elles favorisent une communication entre le responsable et les étudiants tout en permettant de faire ressortir les goûts, aptitudes, attitudes de ce dernier. Finalement, elles permettent de procéder aux différents choix de stages qui, dans la mesure du possible, répondent aux exigences de l'étudiant.

1ère partie:

- L'étudiant a une formule de renseignements généraux à remplir.
- Il se trouve 2 qualités, 2 amis, etc.
- Il doit parler au sujet de ses ambitions personnelles, du métier qu'il désire.
- Chacun tente de décrire ce métier.
- On discute des efforts requis pour parvenir au but que chacun s'est fixé.

A chaque cours, le professeur parle d'un ancien compagnon de classe maintenant sur le marché du travail pour décrire un emploi et faire découvrir ses avantages, ses inconvénients, le salaire, etc.

2è partie:

- On discute du "pourquoi" les gens travaillent, à quoi ça sert de travailler, le travail, c'est quoi?
- Les étudiants doivent dresser une liste des métiers connus.
- Les étudiants doivent trouver des métiers en parcourant chacun un journal, ceci dans le but de les annexer à être attentif, à observer les différentes possibilités offertes.
- On leur distribue des formules à remplir, genre demande d'emploi.

3è partie:

- Evaluation du temps consacré aux tâches quotidiennes.
- Discussion au sujet de la vie personnelle, le sommeil, les soins personnels, la vie familiale, les repas, la télévision.

- Discussion se poursuit concernant la vie professionnelle, le travail, la vie sociale.

- On vérifie les notions des étudiants au sujet des salaires, sont-elles réalistes?

- On visite un stagiaire.

- On dispense les informations concernant le syndicat, l'assurance-chômage. Quelle vision les étudiants ont-ils de l'employeur.

- Discussion au sujet de l'amélioration du régime de vie que l'homme se procure en travaillant.

4è partie:

- Faire découvrir les différentes qualités nécessaires pour pouvoir faire un stage. Faire la liste ensemble.

- Les stages ne sont pas rémunérés, discussion.

- Ceux qui ne travaillent pas sont chanceux! Discussion.

- Quoi faire pour obtenir un emploi?

4.4.8 Préparation à la rencontre d'un employeur

Cette préparation s'effectue en plusieurs étapes qui se déroulent de la façon suivante:

a) Contact par téléphone.

. L'étudiant apprend à chercher un emploi. Il reçoit différentes consignes qu'il doit exécuter par un contact téléphonique. Ces consignes exigent de l'étudiant qu'il s'informe du nom de l'employeur, du genre d'emploi dont il dispose, du numéro de téléphone. Il doit aussi s'informer de l'endroit de travail, de l'heure, pour finalement demander une entrevue.

b) Simulation d'entrevue.

. Chacun des étudiants du groupe-cible a eu à se présenter à un employeur fictif qui avait fait paraître une annonce dans un quotidien dans le but d'engager une personne. L'étudiant doit interroger l'employeur concernant différents aspects du poste à combler, endroit, horaire, conditions, etc. Pour sa part, l'employeur s'informe de ses antécédents, son expérience, sa scolarité, etc. A noter que toutes ces entrevues sont enregistrées sur video et qu'elles sont réutilisées par la suite devant le groupe dans le but d'améliorer les différents points qui ont paru plus faibles.

c) Rencontre avec une personne ayant vécu une entrevue avec un employeur.

. Les étudiants ont eu la visite d'un concierge qui les a informés du processus entourant son engagement, des qualités que l'on recherchait pour accomplir un tel travail, du sérieux que cela exigeait. Les étudiants en ont profité pour poser des questions concernant le travail à faire, les conditions, le salaire, etc.

d) Rencontre avec un employeur réel.

. La dernière étape entourant cette préparation permet à l'étudiant de rencontrer un employeur réel. En effet, avant de commencer son stage, il a à rencontrer son employeur et à mettre

en pratique les différents apprentissages qu'il a précédemment réalisés.

4.4.9 Rencontre entre les intervenants et les parents ou les responsables du foyer d'accueil.

D'une façon systématique, chaque famille a été rencontrée par le titulaire des étudiants ainsi que par le responsable des stages. Cette rencontre vise d'abord à établir la communication entre les diverses personnes responsables de l'étudiant, elle comporte de l'information concernant la préparation aux stages à l'école. Cette rencontre se veut aussi une sensibilisation aux stages, à ses avantages, ses difficultés, etc., ainsi qu'à la collaboration souhaitée et nécessaire de leur part. Les parents ont aussi à remplir différentes formules concernant les assurances, leurs engagements, ainsi que les différentes "règles du jeu". On retrouve une copie de ces formules en annexe 13 .

Finalement, cette rencontre en est une d'information concernant tout le processus impliqué dans la réalisation d'un stage de travail.

Au cours du déroulement du stage, les parents ou responsables de l'étudiant sont rencontrés au besoin. Les membres de l'équipe sont disponibles à tout moment pour discuter de l'évolution de leur fils en stage.

Le rôle des parents ou responsables est déterminant quant à l'importance accordée par l'étudiant à une telle expérience, ils représentent des agents de motivation très efficaces. Si école et foyer travaillent de concert et partagent les mêmes objectifs quant à l'avenir de l'étudiant, les chances de succès de ce dernier sont nettement améliorées.

4.4.10 Stages de travail.

Après avoir été soumis aux différentes étapes se rapportant à la préparation aux stages, les 5 étudiants faisant partie du groupe-cible ont à effectuer un stage de travail pour une période d'environ un mois. C'est ainsi que deux d'entre eux se retrouvent comme stagiaires dans une boucherie, un comme "plongeur" dans un grand hôtel, un travaille à la fabrication

de lames de patins et finalement, le dernier stagiaire réalise son expérience de travail dans une buanderie.

Il faut noter que tout au long du stage, les responsables de ces étudiants demeurent disponibles et leur font régulièrement des visites à leurs endroits de travail. Ils sont aussi en contact avec les parents et les rencontrent au besoin.

Les objectifs d'un tel stage sont de:

- Permettre à l'étudiant de vivre une période d'exploration du marché du travail.
- Donner à l'étudiant le goût d'apprendre.
- Lui offrir des moyens pour mieux se connaître.
- De l'aider à prendre conscience de son rôle de futur travailleur.
- De respecter des choix et d'être encouragé.
- Développer le sens des responsabilités face à son engagement.
- Rendre l'étudiant capable de se trouver un emploi par ses propres moyens.

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation.

4.5.1 Moyens d'évaluation

Nous avons conçu différents instruments destinés à évaluer l'étudiant par rapport aux nombreux programmes d'apprentissage auquel il a été soumis. Le premier instrument que nous retrouvons à l'intérieur des annexes 4 à 7 représente une grille d'observation de l'étudiant sous différents aspects de sa personnalité. Elle touche à des domaines qui revêtent une grande importance puisqu'une évaluation positive constitue pratiquement un pré-requis à un bon fonctionnement sur le marché du travail. Nous avons ainsi retenu les attitudes envers les pairs, envers les règlements, le comportement au travail ainsi que quelques caractéristiques qui nous informent sur l'aspect psychologique de l'individu.

D'autre part, en annexe 8 , nous retrouvons une grille d'acquisition au niveau des mathématiques. Cette grille constitue en même temps un programme destiné à des étudiants de secondaire pratique. Elle permet de situer l'étudiant d'une façon relativement précise et constitue un outil efficace si l'on considère que chacun reçoit un enseignement individualisé.

En annexe 9 , nous disposons d'un instrument pouvant nous informer sur les connaissances de l'étudiant en rapport avec la manipulation de l'argent.

Lors des différentes sorties effectuées par les étudiants en compagnie d'un responsable, ce dernier dispose d'un guide représentant un rapport de sortie, nous retrouvons ce document en annexe 10 . A noter que l'étudiant participe aussi à son évaluation dans le présent cas, ce qui le sensibilise davantage aux points qu'il doit améliorer.

Un autre document nous permet de savoir si l'étudiant a atteint ou non les différents objectifs contenus à l'intérieur des programmes d'apprentissage. Cet instrument nous oriente quant à l'insistance à apporter dans tel ou tel domaine. On le retrouve en annexe 11 .

4.5.2 Présentation des résultats

Les résultats contenus à l'intérieur de cette expérience de recherche sont difficilement quantifiables. Cinq (5) étudiants étaient impliqués, nous avions à les préparer

le mieux possible à faire face au marché du travail. Les différents programmes d'apprentissage ont été construits au fur et à mesure que l'expérience se déroulait, il n'y a pas eu de mesure systématique visant à situer l'étudiant avant l'application du programme et après. Il nous aurait fallu un groupe contrôle, lequel n'aurait pas été soumis aux différents programmes d'apprentissage, dans le but de le comparer avec notre groupe-cible, après avoir vécu l'expérience de stage.

Nous possédons tout de même un point de comparaison. Parmi les cinq étudiants faisant partie de notre groupe, deux avaient déjà participé à des stages de travail du même type l'année dernière sans toutefois bénéficier d'une préparation aussi intensive que cette année. Or, l'expérience avait été considérée comme un échec, l'un d'entre eux ne complétant même pas son stage alors que cette année, les évaluations des employeurs ont toutes été très positives. Les cinq étudiants ont connu du succès à l'intérieur de leur stage, il s'agit là pour nous d'une indication quant à l'efficacité de la préparation reçue.

De plus, parmi les cinq, deux se sont vus offrir d'être engagés d'une façon permanente à l'endroit où ils ont effectué leur stage. L'un d'eux ayant remis sa décision à plus tard, considérant qu'il était encore trop jeune et l'autre étant aux prises avec des difficultés d'ordre personnel.

D'autres résultats issus de cette préparation ainsi que de l'expérience de stage comme tel, sont aussi faciles à observer au niveau de l'attitude en général de ces étudiants. Ils sont habités d'une plus grande confiance en eux, sachant qu'ils peuvent réaliser quelque chose, ils communiquent plus facilement, ont acquis une plus grande autonomie, ils font aussi preuve d'une plus grande maturité. Au niveau du travail, ils sentent une compétence nouvelle, une capacité leur permettant d'aspirer à plusieurs réalisations qui étaient auparavant perçues comme inaccessibles.

4.5.3 Discussion des résultats.

L'hypothèse à la base de ce projet de recherche se formulait ainsi:

Grâce à une présentation d'activités scolaires, professionnelles, physiques et sociales structurées et adaptées à chaque individu, la majorité des élèves inscrits dans un programme de scolarisation prolongée, pourra accéder à une fonction de travail, au niveau de l'aide, de la demi-spécialisation ou de la spécialisation.

Il nous semble que l'on peut considérer cette hypothèse comme ayant été vérifiée. Effectivement, les étudiants que nous avons préparés par différentes activités structurées et adaptées à chacun ont réalisé un stage de travail qui nous a permis de constater qu'ils pouvaient remplir une fonction de travail au niveau de l'aide. Les performances enregistrées à l'intérieur de ces stages nous permettent de considérer ces étudiants comme relativement prêts à accéder au marché du travail.

L'objectif principal de la recherche consistait à évaluer le programme d'enseignement et d'y apporter les améliorations nécessaires. Nous nous sommes rapidement rendus compte qu'il était inadéquat de poursuivre une formation académique conventionnelle auprès de ces étudiants. Il est important de bien situer chacun d'eux sur divers plans pour ensuite procéder à une formation très pratique à partir des acquis de l'étudiant. En d'autres mots, on doit "sortir" ces étudiants, leur faire vivre des situations qui représentent des pré-requis essentiels à un fonctionnement adéquat sur le marché du travail. Dans sa situation, il n'est plus important pour l'étudiant de savoir que les mots prennent un "s" au pluriel, mais il est essentiel qu'il puisse être en mesure de prendre l'autobus pour aller à son travail ou encore qu'il puisse connaître la valeur de l'argent. On doit leur présenter du matériel concret et des apprentissages se rapportant directement au marché du travail.

C'est ainsi que le cours de français traditionnel est devenu l'apprentissage destiné à l'utilisation efficace du téléphone ou encore celui destiné à vivre une situation d'entrevue avec un employeur et que celui de mathématiques est orienté vers la manipulation efficace de l'argent ou encore vers l'apprentissage de l'heure.

Les objectifs spécifiques ont aussi été atteints d'une façon très satisfaisante. Les modifications apportées au contenu ainsi que le complément ajouté au programme existant se sont avérés efficaces si l'on se base sur les succès obtenus en stage.

D'ailleurs, l'étape ultime du programme que représente la réalisation d'un stage de travail a grandement contribué à atteindre des objectifs tels que le développement d'habiletés motrices nécessaires à certains emplois d'aide, le développement de la force musculaire et la résistance face à un emploi de 35 ou 40 heures par semaine.

Les différents programmes d'apprentissage ont aussi largement

contribué à développer les qualités sociales des étudiants (sorties, stages). Ils ont connu des expériences en dehors des murs de l'école, ce qui est nécessaire pour eux puisqu'il est relativement difficile d'évoluer socialement lorsque vous êtes continuellement en présence de gens présentant le même handicap que vous et formant un groupe restreint.

Il s'agissait pour nous de "bâtir" un programme permettant à l'étudiant handicapé visuel d'être préparé d'une façon adéquate à affronter le marché du travail. Les instruments ainsi que les programmes qui ont été conçus nous permettent maintenant de nous appuyer sur un matériel concret dont l'usage s'avère indispensable. Nos conclusions ne s'appuient pas sur des chiffres, mais les observations recueillies ainsi que les résultats obtenus nous permettent de considérer cette méthode de préparation comme étant efficace. Elle subira certes des améliorations, mais la base restera la même.

Actuellement, alors que nous possédons plusieurs instruments de mesure ainsi qu'un programme spécifique, il serait intéressant de tenter une expérience auprès de deux groupes différents, l'un ayant été soumis à la préparation aux stages, et l'autre sans cette préparation.

5. Impact social.

5.1 Attitudes des parents, des maîtres, des étudiants et des autres.

La portée d'un tel projet est considérable auprès de plusieurs gens. Les parents se voient d'abord informés et se retrouvent rapidement très impliqués dans une expérience du genre. Nous avons besoin de leur collaboration et lorsqu'ils sentent que cela est profitable pour leur fils, ils participent. Ils se montrent intéressés et sédireux de nous aider, le contact avec l'école est par le fait même accentué et il s'agit là d'une situation souhaitable pour tous, le travail d'équipe étant plus efficace.

Quant aux responsables de ces étudiants, cela nécessite une réévaluation de leur enseignement et les oblige à apporter certaines modifications au contenu de leurs cours. De plus, un tel programme exige une grande disponibilité de la part du professeur qui doit consentir à dispenser son enseignement en dehors du cadre de la classe ou même de l'école.

Les étudiants profitent beaucoup d'une telle démarche, ils reprennent goût à l'école et leur motivation s'accentue considérablement. Ils savent que ces apprentissages les conduiront à une expérience de travail qu'ils rêvent de réaliser depuis longtemps. Il faut aussi tenir compte du lien très

étroit qui s'établit entre le titulaire et ses étudiants, celui-ci dépasse le simple contact conventionnel. Le professeur devient un conseiller, un confident, une personne qui se dévoue au succès de ses étudiants.

Un projet de la sorte a aussi un impact sur les différents employeurs qui ont accepté de prendre ces cinq étudiants en stage. En effet, pour eux il s'agit d'une expérience nouvelle d'avoir sous leurs ordres un handicapé visuel et le succès que ces étudiants ont connu s'avère d'une grande importance si l'on considère qu'aux yeux de l'employeur, ces gens peuvent être aussi productifs qu'un autre employé. Il est primordial pour un étudiant de réussir son stage puisque lorsque l'expérience est considérée comme un échec, l'employeur devient très réticent à accepter à nouveau des stagiaires.

ANNEXE 1

MODELE D'ORGANISATION POUR LES ELEVES HANDICAPES VISUELS

INSCRITS A L'ECOLE ST-CHARLES* DE CHARLESBOURG

POUR L'ANNEE 1980-81

Organisation prévue au 15 mars 1980

* Cette école est maintenant affectée à la clientèle handicapée visuelle que nous recevions auparavant à l'école St-Vincent.

1.00 L'ENSEIGNEMENT AUX HANDICAPES VISUELS A L'ECOLE ST-VINCENT EN 1980-81.

1.10 La clientèle de l'école St-Vincent en 1980-81.

Voici le plan d'organisation prévu des élèves handicapés de la vue pour l'année scolaire 1980-81 à l'école St-Vincent de la Commission régionale Jean-Talon.

Cette organisation comprendra des élèves d'âge primaire (22) et d'âge secondaire (54). La majorité de ceux-ci présente un ou des handicaps associés au handicap de la vue.

1.20 Répartition de la clientèle en 1979-80.

Tableau I: nombre de groupes et d'élèves par niveau.

NIVEAU	CARACTERISTIQUE	GROUPES	NOMBRE D'ELEVES actuel	NOMBRE D'ELEVES prévu	
Maternelle	B.C. *	1	3 (1)	1	
PRIMAIRE					
1er cycle	B.C.	1	6 (1)	1	
2e cycle	B.C.	2	13 (1)	2	
SECONDAIRE					
Pré-secondaire	B.C.	1	5		
Sec. pratique sans stage	B.C.	5	26	3	
Sec. pratique avec stage	B.C.	2	10		
Scolarisation prolongée	B.C.	1	4	1	
	TOTAL:	13	67	8	75

* B : représente les handicapés de la vue usagers du braille.

C : représente les handicapés de la vue usagers de l'écriture en caractères conventionnels.

(1) : Lors de la présentation du projet offert à la clientèle handicapée visuelle pour l'année 79-80, nous avons joint en annexe 1 une demande du Comité de parents de l'école St-Vincent. Nous considérons que le contenu de cette demande demeure équivalent pour l'année en cours et nous en tenons compte dans la présentation de l'organisation pour l'année 80-81, étant donné que nous n'avons pas reçu de réponse spécifique à la demande du Comité de parents pour l'année 79-80.

Tableau II: Elèves d'âge primaire fréquentant l'école St-Vincent.

POPULATION		NIVEAU ACADEMIQUE	DIAGNOSTIC VISUEL		
nombre	âge au 80-10-01	au 80-02-01	fonctionnellement aveugle	voyant	
3	6- 7	Maternelle	3		
4	7- 9	1re année	3	1	
5	9	3e année		5	
5	10-11	4e année	4	1	
5	11-12	4e et 5e années	1	4	
22*		TOTAL:	11	11	22

* : Nous prévoyons 4 ± 1 inscriptions d'ici le 1er octobre 1980.

Tableau III: Elèves d'âge secondaire fréquentant l'école St-Vincent.

POPULATION		NIVEAU ACADEMIQUE	DIAGNOSTIC VISUEL		
nombre	âge au 80-10-01	au 80-02-01	fonctionnellement aveugle	voyant	
6	13-15	Pré-secondaire	1	5	
5	13	Secondaire pratique	1	4	
5	14	Secondaire pratique	2	3	
6	15	Secondaire pratique	2	4	
13	16-18	Secondaire pratique	5	8	
6	19-20	Secondaire pratique	2	4	
4	20-21	Scolarité prolongée	1	3	
45*			14	31	45

* : Nous prévoyons 5 ± 1 inscriptions d'ici le 1er octobre 1980.

Distribution de la clientèle selon différentes variables:

Les tableaux II et III des pages précédentes distribuent la clientèle inscrite en 1979-80 selon l'âge, le niveau académique et le diagnostic visuel.

Cette distribution fait état de la situation au 1er février 1980, en fonction des réinscriptions pour septembre 1980. Elle ne tient pas compte, évidemment, des inscriptions nouvelles.

Remarques:

En plus du handicap visuel, nous remarquons chez les enfants, les problèmes suivants:

- les difficultés d'ordre physique ou sensoriel;
- les difficultés liées à une mésadaptation socio-affective: troubles du comportement ou du caractère, problèmes émotionnels, etc.;
- les difficultés liées à des troubles spécifiques d'apprentissage: problèmes particuliers de langage, troubles psychomoteurs, dyslexie, etc.;
- les difficultés liées à l'environnement: milieu familial, social, culturel, économique ou scolaire.

1.30 Organisation scolaire 1980-81.

1.31 Répartition de l'horaire au niveau maternelle:

- Psycho-motricité	50 minutes	
- Expression corporelle	100 "	
- Perception visuelle et auditive	100 "	
- Langage	100 "	
- Attention - concentration	100 "	
- Français (savoir écouter-savoir parler - savoir écrire)	200 "	
- Pré-mathématiques	200 "	
- Eveil spirituel et religion	150 "	
	TOTAL:	1 000 minutes
- Natation	50 minutes	
- Arts	100 "	
- Musique	100 "	
- Education physique	100 "	
	TOTAL:	350 minutes
** - Marge de manoeuvre institutionnelle:		100 minutes
		* 1 450 minutes

*: Compte tenu du fait que les élèves de maternelle fréquentant l'école St-Vincent sont transportés matin et soir, en même temps que ceux de niveau primaire, nous présentons donc à la clientèle maternelle un horaire de 1 450 minutes.

**: La marge de manoeuvre permet à l'école d'enseigner l'utilisation de différentes techniques nécessaires à l'enfant handicapé de la vue (machine à écrire, magnétophone à cassettes, optacon, etc.).

1.32 Répartition de l'horaire au niveau primaire (1er cycle, 2e cycle, pré-secondaire).

PROGRAMME	PREMIER CYCLE	SECOND CYCLE - PRE-SECONDAIRE
Langue maternelle	400 minutes	400 minutes
Mathématiques	400 "	400 "
Enseignement religieux	100 "	100 "
Histoire et géographie	100 "	50 "
Sciences de la nature	50 "	50 "
Anglais		100 "
Education physique	100 "	100 "
Arts	100 "	100 "
Musique	100 "	50 "
Natation	50 "	50 "
Marge de manoeuvre *	50 "	50 "
TOTAL:	1 450 minutes	1 450 minutes

* : La marge de manoeuvre permet à l'école d'enseigner l'utilisation de différentes techniques nécessaires à l'enfant handicapé de la vue (machine à écrire, magnétophone à cassettes, optacon, etc.).

Remarque:

Pendant les cours de natation, d'arts, de musique et d'éducation physique, les groupes d'élèves sont très souvent subdivisés en sous-groupes. Le titulaire et le spécialiste se répartissent alors l'enseignement.

1.33 Répartition de l'horaire au niveau secondaire pratique:

PROGRAMME	SEC. PRATIQUE SANS STAGE (1)	SEC. PRATIQUE AVEC STAGE (2)	SCOLARISATION PROLONGEE (3)
Langue maternelle	400 minutes	400 minutes	250 minutes
Mathématiques	400 "	400 "	250 "
Enseignement religieux	100 "	100 "	100 "
Formation prof. et sociale	100	100 "	100 "
Ateliers	150 "	150 "	550 "
Education physique	50 "	50 "	50 "
Natation	50 "	50 "	50 "
Musique	50 "	50 "	
Arts	100 "	100 "	50 "
Marge de manoeuvre institutionnelle (4)	50 "	50 "	50 "
TOTAL:	1 450 minutes	1 450 minutes	1 450 minutes

Remarques:

(1) Les élèves de cette catégorie ont 13, 14, 15 ans et ne sont pas encore en âge de faire des stages.

(2) Ces étudiants handicapés de la vue qui n'ont pas les capacités intellectuelles pour entreprendre de longues études, suivent un programme de "formation d'aides" dans divers secteurs économiques.

But: L'objectif principal de cette formule vise l'intégration progressive aux plans social et professionnel, et l'utilisation maximale des capacités de chaque étudiant. L'engagement des milieux scolaire, social et de travail est requis pour la bonne marche de ce système de formation.

Programme: Le programme consiste en l'étude de monographies de travail et en la réalisation de stages pratiques dans l'industrie à raison de trois (3) par année. Ce programme prévoit un service de relance pour les étudiants en quête de recherche d'emploi et aux débutants sur le marché du travail.

Pour réaliser ce programme, l'engagement d'un enseignant(*) à temps plein est indispensable. Son rôle consiste à:

- trouver les endroits de stages,
- animer, superviser et évaluer chaque stagiaire.

- rencontrer les employeurs. Ces derniers deviennent, avec l'école, des agents de formation à part entière.

(*) La nature et les responsabilités de cet enseignant ont été décrites à l'annexe 1 dans le document intitulé "COMMISSION REGIONALE JEAN-TALON - LES HANDICAPES VISUELS EN 1978-79."

(3) Les élèves de cette catégorie font l'objet d'une recherche en 79-80. Certains seront en mesure de s'inscrire dans un complément de formation incluant des stages à l'extérieur. Pour les autres, il s'agit de poursuivre leur formation à l'école, à l'intérieur d'ateliers spécifiques.

(4) La marge de manoeuvre institutionnelle permet à l'école d'enseigner l'utilisation de certaines techniques. Par exemple: la machine à écrire.

1.40 Tâche de l'enseignant en 1993-94.

Au niveau secondaire, les enseignants auront une tâche d'enseignement et d'encadrement de 1 100 minutes.

Au niveau primaire, la tâche de tous les enseignants-titulaires sera la charge moyenne de tout enseignant au niveau primaire, soit 20.5 heures/semaine, 1 230 minutes. Sa tâche sera complétée par ces activités de type B, C ou D.

Exemple: - encadrement individuel (B),
- certaines surveillances (C),
- activités extra-scolaires, classes plein-air (D).

Comme ils doivent partager leur travail entre le primaire et le secondaire, la tâche d'enseignement des spécialistes est inférieure à celle des autres enseignants du niveau primaire. Cependant, elle sera complétée par des activités de type B, C ou D. (cf. exemple ci-haut).

1.50 Besoins en personnel enseignant à l'École St-Vincent.

1.51 Niveaux maternelle et primaire:

4 groupes à 1 500 minutes: 6 000 minutes

En natation, ces 5 groupes doivent être divisés en deux, donc ceci nous demande le nombre suivant de minutes supplémentaires:

5 x 50: 200

En éducation physique, 2 groupes doivent être divisés en deux, donc, ceci nous demande le nombre suivant de minutes supplémentaires:

2 x 100 (2 pér.de suite): 200

En arts plastiques, 3 groupes, surtout des multi-handicapés, doivent être divisés en deux, donc ceci nous demande le nombre suivant de minutes supplémentaires:

2 x 100 (2 pér.de suite): 200

Minutes supplémentaires pour natation, éducation physique, musique, arts plastiques:

ADP - ..... 400 minutes

TOTAL: 6 600 minutes

Nombre d'enseignants au niveau primaire:

$\frac{6\,600}{1\,230}$: 5,4 enseignants

1.52 Niveau secondaire:

9 groupes à 1 500 minutes: 13 500 minutes

En natation, 9 groupes doivent être divisés en deux, donc ceci nous demande le nombre suivant de minutes supplémentaires:

9 X 50: 450

En éducation physique, 4 groupes doivent être divisés en deux, donc ceci nous demande le nombre suivant de minutes supplémentaires:

4 X 100 (2 pér. de suite) 400

En musique, 4 groupes doivent être divisés en deux, donc ceci nous demande le nombre suivant de minutes supplémentaires:

4 X 100 (2 pér. de suite) 400

En arts plastiques, 9 groupes doivent être divisés en deux, donc ceci nous demande le nombre suivant de minutes supplémentaires:

9 X 100 (2 pér. de suite) 900

Minutes supplémentaires pour natation, éducation physique, musique et arts plastiques:

+ 150 ---- 2 150 minutes

TOTAL: 15 650 minutes

Nombre d'enseignants au niveau secondaire:

15 650 / 1 [illegible] : 10.3 enseignants

1.53 Autre personnel enseignant spécialisé:

(1) - Enseignant spécialisé pour l'enseignement du braille au niveau primaire-secondaire.	1
(1) - Enseignant spécialisé en programmes de formation professionnelle.	1
(2) - Enseignant itinérant (annexe 2, 79-80).	1
(3) - Animateur pédagogique.	1
	4

Remarques:

(1) Ces deux (2) enseignants sont déjà en place au cours de l'année 79-80 et nous demandons le maintien pour l'année 80-81.

(2) En 79-80, nous avons présenté en annexe 2 le service itinérant. Nous formulons à nouveau la demande d'un (1) enseignant itinérant pour l'année 80-81, étant donné que nous n'avons aucune réponse pour l'année 79-80 et que les besoins demeurent. En résumé: en collaboration avec la direction, il établit la communication avec les directions d'écoles concernées par l'intégration d'élèves handicapés de la vue, afin de conseiller ces directions et le personnel enseignant, s'il y a lieu, sur la façon dont les étudiants devraient travailler pour réussir au niveau scolaire et au niveau de l'adaptation à un nouvel environnement.

(3) L'animateur pédagogique joue un rôle auprès de trois (3) groupes différents de personnes.

- Les étudiants: Il joue le rôle de soutien auprès des élèves en difficulté qui ont besoin d'assistance et d'aide.

- Les enseignants: Il assiste tout particulièrement le nouvel enseignant. A l'occasion, il supplée pour l'enseignant absent ou en retard afin d'éviter que le groupe d'élèves soit laissé à lui-même. Il effectue aussi des recherches concernant des programmes nouvellement conçus pour l'enseignement aux handicapés visuels.

- Les techniciens en éducation spécialisée: Il agit comme personne ressource auprès de cette catégorie de personnel. Son expérience dans le domaine de l'éducation et avec les handicapés visuels sera utilisée pour conseiller ces éducateurs sur leur façon de transmettre les connaissances à des individus ou à des petits groupes handicapés visuels.

1.60 Besoins en personnel technique et de soutien.

	En place	Demande additionnelle	Total
- Secrétaire	1	0	1
- Technicien en éducation spécialisé pour les groupes réguliers et les groupes multi-handicapés	1 (1)	3 (2)	4
- Technicien spécialisé en braille	1	1	2
		TOTAL:	7

1.70 Besoins en personnel professionnel.

- Infirmière hygiéniste	0,20	0,80	1
- Conseiller en orientation et psychologue	0,20 (3)	0,80	1
- Travailleur social professionnel	2 (4)	1	2
- Animateur de pastorale	0,60	0,40 (5)	1
- Un spécialiste en mobilité	0	1 (6)	1
- Orthophoniste ou rééducateur de la parole	0	0,50 (7)	0,50
- Orthopédagogue	0	0,50 (8)	0,50
		TOTAL:	7

1.80 Besoins en personnel de direction.

- Directeur	1	0	1

Remarques:

(1) Cette personne est déjà en poste et seconde les enseignants dans l'organisation des activités de type C et D pour les groupes réguliers. Elle est responsable des activités du midi. De plus, cette personne est affectée au local-ressource.

(2) L'annexe 1 du document décrivant les services à offrir à la clientèle des handicapés de la vue en 1979-80, explique sommairement les activités que ces éducateurs sont appelés à jouer auprès d'une clientèle handicapée visuelle de plus en plus sévèrement atteinte.

(3) Ces personnes seraient affectées à la clientèle totale des handicapés de la vue (polyvalente de Charlesbourg et école St-Vincent).

(4) En poste suite à l'entente avec le CSS. Ces personnes assument un travail soutenu pour les clientèles handicapées visuelles inscrites à la polyvalente de Charlesbourg et à l'école St-Vincent.

(5) Interviendrait au niveau des deux (2) écoles.

(6) Selon les termes du protocole d'entente intervenu entre la Commission régionale Jean-Talon et le Centre Louis-Hébert, ce dernier doit assumer la rééducation au niveau de la mobilité. Il est cependant dans l'impossibilité de répondre à nos demandes à l'école St-Vincent.

(7) La majorité des élèves de cette école ont un handicap associé: plusieurs ont une difficulté au niveau de la parole et du langage.

(8) Plusieurs enfants qui ont été maintenus dans les classes régulières ou dont le handicap visuel s'est développé graduellement, présentent des problèmes spécifiques d'apprentissage ou des retards graves. L'orthopédagogue les prendrait donc en charge d'une façon particulière pour une récupération afin d'éviter de prolonger la situation.

1.90 Résumé des besoins en personnel pour l'école St-Vincent.

- Personnel enseignant:
  cé.: 1.51 - 1.52 - 1.53 — 23
- Personnel technique et de soutien:
  cé.: 1.60 — 7
- Besoins en personnel professionnel:
  cé.: 1.70 — 7
- Besoins en personnel de direction:
  cé.: 1.80 — 1

38.

ANNEXE 2

REVUE DE LITTERATURE

IDENTIFICATION DE L'ARTICLE

BAUMAN, Mary K. (1975) Guided vocational choice. New outlook for the blind, 69, 354, 360.

TYPE D'ETUDE	Théorique
AUTEUR	Directeur exécutif de l'association pour l'éducation des handicapés visuels, Philadelphie.
POPULATION	Handicapés visuels adultes
AGE	-----
SEXE	Masculin et féminin
MILIEU	-----
SOUS-CATEGORIES	Choix vocationnels

RESUME

Plusieurs handicapés visuels n'ont jamais eu l'opportunité de faire un choix vocationnel efficace à cause des possibilités trop limitées en raison du handicap ou parce que les gens ne s'imaginent pas qu'ils pourraient performer dans différents types d'emplois. Une information sur le choix vocationnel est impossible à moins que, l'individu et ceux qui s'en occupent soient informés des possibilités d'emploi aussi bien que des intérêts de l'individu, de ses habiletés et de ses qualités personnelles qui influenceraient sa réussite. L'information nécessaire pour faire un choix vocationnel peut être accumulée à travers une histoire détaillée de l'individu, une évaluation psychologique de même que des aspirations, ainsi qu'une évaluation de l'individu à partir de situations simulées du marché du travail.

IDENTIFICATION DE L'ARTICLE

HOSKINS, Len (1974) Florida's industrial training laboratory for blind persons. New outlook for the blind, 68, 3, 119-123.

TYPE D'ETUDE	Théorique
AUTEUR	Directeur de district dans un bureau de services à l'handicapé visuel.
POPULATION	Adultes ayant complété un secondaire V
AGE	Moins de 35 ans
SEXE	Masculin et féminin
MILIEU	-----
SOUS-CATEGORIES	Laboratoire d'entraînement à l'emploi.

RESUME

Le programme de laboratoire d'entraînement industriel inclut un cours d'entraînement à l'électronique, avec un programme dirigé vers la maîtrise d'une grande variété de travail et d'habiletés pour mener une vie indépendante, de même qu'une division qui simule le marché du travail. Des exemples de types d'entraînement spécifiques sont présentés, avec des méthodes pour accentuer le portée du programme. Des cinquante (50) personnes qui ont complété le cours durant les cinq (5) dernières années, quarante-huit (48) sont employées à des emplois à temps plein.

IDENTIFICATION DE L'ARTICLE

KENMORE, Jeanne R. (1973) Helping blind persons to find and prepare for employment. New outlook for the blind, 67, 3, 111-115.

TYPE D'ETUDE	Théorique
AUTEUR	Directrice de l'office régional Europe-nord-ouest de l'Afrique, la fondation américaine pour les handicapés visuels outre-mer, Paris.
POPULATION	Etudiants
AGE	Age scolaire
SEXE	Masculin et féminin
MILIEU	-----
SOUS-CATEGORIES	Préparation et recherche d'emploi

RESUME

Quatre sortes d'emploi sont recommandés pour découvrir des occupations possibles pour les handicapés visuels. Le rôle de l'école dans la réussite des jeunes handicapés visuels lorsqu'ils atteignent le marché du travail est pleinement discuté. Où l'école manque, plusieurs villes mettent sur pied des centres intermédiaires pour préparer les jeunes gens au marché du travail. Le rôle de l'officier de placement est aussi important que celui des agences et du gouvernement.

IDENTIFICATION DE L'ARTICLE

WACKER, Charles H. Jr. (1976) Where are they now? Toward more effective vocational goal setting for blind adults. New outlook for the blind, 70, 1, 19-21.

TYPE D'ETUDE	Enquête
AUTEUR	Superviseur d'éducation au programme d'indépendance vocationnelle. Fondation pour les jeunes handicapés visuels.
POPULATION	Adultes déficients visuels
AGE	Entre 18 et 66
SEXE	Masculin et féminin
MILIEU	Urbain
SOUS-CATEGORIES	Enquête sous forme de relance

RESUME

Trois cents (300) clients handicapés visuels d'une agence de formation ont été interrogé pour déterminer, entre autre, leur statut d'emploi actuel après avoir suivi le programme. Plusieurs résultats concernant la motivation, la confiance en soi et les aspirations vocationnelles sont présentés. En se basant sur ces faits, ainsi que sur une revue des buts vocationnels de dix (10) clients dans l'échantillon, un plan de travail en thérapie pour les personnes avec des handicaps émotifs qui peuvent causer un comportement inapproprié est proposé.

IDENTIFICATION DE L'ARTICLE

WILSON, Edouard L. (1974) Assessing the readiness of blind persons for vocational placement. New outlook for the blind, 68, 2, 57-60.

TYPE D'ETUDE	Théorique
AUTEUR	Chef de la section "psychologie" au centre de maladie chronique du collège médical de New York.
POPULATION	Etudiants
AGE	Niveau secondaire
SEXE	Masculin et féminin
MILIEU	-----
SOUS-CATEGORIES	Préparation des handicapés visuels au placement.

RESUME

La relation entre le travail et les besoins, spécialement psychologiques, des clients est explorée. On conclut qu'une évaluation complète de l'individu devrait être faite pour développer un programme de réhabilitation spécifique à chacun. Un tel programme devrait inclure un entraînement et un counseling intensifs, comme dans le cas de la plupart des gradués non-voyants, en préparation au placement ou au début du placement où le rôle joué par le travail lui-même est une partie importante de la réhabilitation. Le problème des individus avec des buts irréalistes est aussi discuté.

IDENTIFICATION DE L'ARTICLE

CURRIE, Lawrence E. (1975) Work evaluation of the visually impaired, a perspective. New outlook for the blind, 69, 10, 443-446.

TYPE D'ETUDE	Théorique
AUTEUR	Assistant professeur et chercheur au centre d'entraînement et de recherche à l'université du Wisconsin - Stout.
POPULATION	Etudiant handicapés visuels.
AGE	-----
SEXE	Masculin et féminin
MILIEU	-----
SOUS-CATEGORIES	Perspectives en ce qui concerne l'évaluation des handicapés visuels au travail.

RESUME

L'évaluation au travail est définie comme un travail et des observations reliées au travail en vue de formuler des recommandations au sujet du potentiel d'un individu au travail. Le "Clawson Work Sample Test" pour les handicapés visuels utilisé pour les emplois actuels dans l'industrie est décrit. Il est établi que les différences individuelles et les besoins d'un processus d'évaluation doivent être considérés. Une évaluation de la situation et l'emploi de transition sont discutés comme une partie d'un programme compréhensif.

ANNEXE 3

Ce questionnaire s'adresse aux professeurs oeuvrant auprès des élèves de secondaire pratique. Son contenu est issu d'un sondage réalisé auprès de personnes responsables de stages dans différents milieux de travail. Il a pour but de nous aider à améliorer la préparation des élèves qui, éventuellement, se retrouveront sur le marché du travail.

MATIERE ENSEIGNEE: _____

A l'intérieur de votre cours, l'élève:

. doit travailler manuellement — OUI ___ NON ___

Si oui, combien d'opérations différentes doit-il effectuer?

0-5 ___
5-10 ___
10 et + ___

Temps approximatif (%)

. travaille seul ___ %
. travaille en groupe ___ %
. travaille debout ___ %
. travaille assis ___ %
. doit travailler sans interruption ___ (min.)
. doit se déplacer à l'intérieur de la classe

___ Rarement
___ Occasionnellement
___ Souvent

Le travail à faire demande de la précision

___ Beaucoup
___ Quelque peu
___ Pas du tout

Le travail à faire requiert de l'initiative

___ Beaucoup
___ Quelque peu
___ Pas du tout

Le travail à faire demande des aptitudes particulières — OUI ___ NON ___

Si oui, lesquelles: _____

_____

_____

L'élève doit s'exprimer verbalement

___ Souvent
___ A l'occasion
___ Rarement

L'élève doit faire des demandes au professeur

___ Souvent
___ A l'occasion
___ Rarement

A l'intérieur du cours, l'élève doit échanger avec ses pairs (sociabilité) OUI ___ NON ___

Dans votre cours, l'élève a-t-il besoin d'un minimum de connaissances en français? OUI ___ NON ___

Dans votre cours, l'élève a-t-il besoin d'un minimum de connaissances en mathématiques? OUI ___ NON ___

Vous disposez d'un moyen pour vérifier la ponctualité dans la classe. OUI ___ NON ___

. Si oui, lequel: _____

_____

_____

Je crois qu'actuellement, _ _ _ _ _ élève (s) seraient prêts à accéder au marché du travail.

ANNEXE 4

ATTITUDES ENVERS LES REGLEMENTS

Cochez s'il y a lieu

L'étudiant:

Adopte une attitude négative envers les règlements même s'il s'y soumet ____

Refuse de participer aux activités suggérées ____

Se fâche s'il reçoit un ordre direct ____

Fait la sourde oreille et ne suit pas les directives ____

Hésite longtemps avant d'accomplir un travail précis ____

Se présente en retard ____

Quitte sa place sans demander la permission ____

Désobéit ____

Interrompt une discussion de groupe en abordant d'autres sujets ____

Dérange les activités de groupe en faisant du bruit ou le pitre ____

ANNEXE 5

COMPORTEMENT AU TRAVAIL

Cochez s'il y a lieu

L'étudiant:

Montre de l'intérêt pour les activités qui lui sont proposées	____
Est facilement distrait	____
Est incapable de se concentrer ou de garder une attention soutenue	____
Manque de persévérance, n'accomplit pas une tâche jusqu'au bout	____
Doit constamment être poussé dans le dos pour participer, passif	____
Offre un rendement inférieur à son potentiel	____
Montre un esprit créatif	____
Montre des difficultés de langage (hésitation, bégaiement)	____
Ne peut attendre son tour, répond ou agit à la place des autres	____
Au cours d'une activité, oublie la consigne	____
Ne regarde pas le professeur lorsqu'il lui parle	____

Cochez s'il y a lieu

L'étudiant:

Se met rapidement au travail ____

A du plaisir à travailler ____

A de la facilité à changer d'activité ____

Travaille d'une façon détendue ____

Cherche à bien faire son travail ____

Stabilité dans son rendement ____

Coopère bien ____

Prend son travail au sérieux ____

Est attentif ____

Constant au niveau de l'effort ____

ANNEXE 6

Cochez s'il y a lieu

L'étudiant:

Est capable de se contrôler en groupe	____
Est accepté par les autres	____
Est sociable	____
A beaucoup d'amis	____
Accepte facilement les remarques	____
Reconnaît ses torts	____
Est facilement influençable	____
Est capable de dire ce qu'il pense à ses camarades	____
Est capable de travailler en équipe	____
Peut partager ce qu'il a	____
Accepte de perdre	____
Réagit bien à l'arrivée d'un nouvel élève	____

ATTITUDES ENVERS LES PAIRS

Cochez s'il y a lieu

L'étudiant:

Fait des gestes menaçants ____

Parle des autres ____

Raconte des histoires fausses ou exagérées à propos des autres ____

Agace et cherche querelle aux autres ____

Dit aux autres ce qu'ils doivent faire ____

Oblige les autres à lui rendre service ____

Provoque des disputes parmi les autres ____

Dérange les objets avec lesquels les autres travaillent ____

Parle trop fort ____

Ne remet pas ce qu'il emprunte ____

Se sert des affaires des autres sans leur permission ____

Se chamaille ou se bat avec les autres ____

Perturbe la classe ____

Cochez s'il y a lieu

L'étudiant:

Est capable de se contrôler en groupe ____

Est accepté par les autres ____

Est sociable ____

A beaucoup d'amis ____

Accepte facilement les remarques ____

Reconnaît ses torts ____

Est facilement influençable ____

Est capable de dire ce qu'il pense à ses camarades ____

Est capable de travailler en équipe ____

Peut partager ce qu'il a ____

Accepte de perdre ____

Réagit bien à l'arrivée d'un nouvel élève ____

ANNEXE 7

CARACTERISTIQUES DIVERSES

Cochez s'il y a lieu

L'étudiant:

Est turbulent, ne reste pas en place ____

Est irritable, s'emporte facilement ____

Est anxieux, s'inquiète à propos de tout et de rien ____

Paraît malheureux, déprimé ____

Laisse voir des crispations, tics du visage ou du corps ____

Se soucie des détails, très méticuleux ____

Est timide, gêné en situation sociale ____

Ne se joint pas aux autres, préfère demeurer seul ____

Ne parle pas lorsque puni ____

Se retire ou boude lorsque critiqué ____

Fait une crise lorsqu'il ne peut faire ce qu'il veut ____

A besoin d'être félicité à tout instant ____

Se montre jaloux de l'attention accordée aux autres ____

Fait l'imbécile pour attirer l'attention ____

A besoin d'être constamment sécurisé ____

Se plaint d'injustice même lorsque des faveurs égales ont été accordées ____

Se plaint que personne ne l'aime ____

Dit que tout le monde lui en veut ____

Se plaint de malaises physiques imaginaires ____

Sacre, emploie un langage obscène ____

Fait des menaces verbales suggérant la violence physique ____

Parle trop près du visage des gens ____

Souffle au visage des gens ____

Serre et touche sans raison ____

S'accroche aux autres et ne les laisse pas partir ____

ANNEXE 8

GRILLE DES ACQUISITIONS : MATHEMATIQUES

1ère étape

CONTENU		HABILETES	ACQUIS OUI	ACQUIS NON
Idée du nombre	1.1	Découvrir la notion du nombre comme représentant l'aspect cardinal d'un ensemble en utilisant la notion "un peu plus" (0 à 10).	—	—
	1.2	En utilisant la notion "un peu plus", découvrir la valeur de position d'un nombre de 10 à 69.	—	—
Lecture et écriture des nombres	1.3	Lire et écrire le symbole numérique d'un nombre de 1 à 69.	—	—
Aspect ordinal du nombre	1.4	Donner le nombre qui vient avant, après (1 à 69).	—	—
	1.5	Ordonner des nombres selon le critère plus petit ou plus grand (1 à 69).	—	—
Classification des nombres	1.6	Identifier un nombre comme pair ou impair (1 à 20).	—	—
Complémentaires	1.7	Construire et écrire les complémentaires des nombres de 2 à 10.	—	—
	1.8	Donner une réponse sûre et rapide des complémentaires des nombres de 2 à 10.	—	—
Facteurs	1.9	Donner une réponse sûre et rapide des facteurs des nombres (2 à 10).	—	—

CONTENU		HABILETES	ACQUIS	
			OUI	NON
Addition	1.10	Effectuer l'addition sans échange (complémentaires 2 à 10 et la somme jusqu'à 69).	—	—
Soustraction	1.11	Effectuer la soustraction sans échange (complémentaires 2 à 10 et le plus grand nombre ne dépassant pas 69).	—	—
Multiplication	1.12	Effectuer la multiplication d'un nombre à 1 chiffre par un nombre à 1 chiffre, le produit étant inférieur ou égal à 10.	—	—
Division	1.13	Effectuer la division de deux nombre inclus dans les facteurs 2 à 10.	—	—
Calcul mental	1.14	Donner rapidement le résultat d'une addition (complémentaires 2 à 10) ou d'une soustraction avec les nombres 2 à 10.	—	—
Applications	1.15	Composer et/ou résoudre des problèmes simples faisant intervenir une opération à la fois (+ , -).	—	—
Idée de la fraction	1.16	En utilisant les facteurs 2 à 10, identifier les parties d'un tout.	—	—
	1.17	Reconnaître la fraction comme partie d'un tout.	—	—

CONTENU		HABILETES	ACQUIS OUI	ACQUIS NON
Situation dans l'espace	1.18	Reconnaître et utiliser le terme juste:		
		devant - derrière	___	___
		début - fin	___	___
		avant - après	___	___
		gauche - droite	___	___
		haut - bas	___	___
		dessous - dessus	___	___
		dehors - dedans	___	___
		endroit - envers	___	___
		milieu	___	___
Compréhension des attributs	1.19	Reconnaître et utiliser le terme juste:		
		longueur - largeur	___	___
		hauteur - profondeur	___	___
		plein - vide	___	___
		épaisseur	___	___
Chemins, labyrinthes	1.20	Trouver la bonne issue dans un labyrinthe simple.	___	___
Formes géométriques (2 dimensions)	1.21	Identifier les formes de base à 2 dimensions (carré, cercle, rectangle, triangle).	___	___
La monnaie	1.22	Identifier les pièces de monnaie (1 ¢, 5 ¢, 10 ¢, 25 ¢).	___	___
Mesure de temps	1.23	Identifier certains termes propres au calendrier (mois - jours - saisons).	___	___
	1.24	Lire les heures et demi-heures (24 heures).	___	___

CONTENU		HABILETES	ACQUIS OUI	ACQUIS NON
Mesures de longueur	1.25	Distinguer:		
		plus long - plus court	___	___
		plus large - plus étroit	___	___
		plus grand - plus petit	___	___
		grand - petit	___	___
		long - court	___	___
		de même longueur	___	___
	1.26	Mesurer des objets de différentes longueurs avec des unités non-conventionnelles.	___	___
	1.27	Mesurer des objets de différentes longueurs avec des unités conventionnelles (cm - m) et utiliser les symboles.	___	___
Mesures de capacité	1.28	Choisir l'unité de mesure qui convient le mieux à l'objet à mesurer.	___	___
	1.29	Comparer des contenants de formes différentes.	___	___

GRILLE DES ACQUISITIONS : MATHEMATIQUES

2ième étape

CONTENU		HABILETES	ACQUIS OUI	ACQUIS NON
Lecture et écriture des nombres	2.1	Lire et écrire le symbole numérique d'un nombre de 70 à 100.	—	—
Lecture et écriture des nombres	2.2	Lire et écrire le symbole numérique d'un nombre de 100 à 999.	—	—
Aspect ordinal du nombre	2.3	Donner le nombre qui vient avant, après (69 à 999).	—	—
	2.4	Ordonner des nombres selon le critère plus petit ou plus grand (69 à 999).	—	—
Classification des nombres	2.5	Identifier un nombre comme pair ou impair (20 à 50).	—	—
Complémentaires	2.6	Donner une réponse sûre et rapide des complémentaires des nombres de 10 à 20.	—	—
Facteurs	2.7	Donner une réponse sûre et rapide des facteurs des nombres de 10 à 20.	—	—
	2.8	Donner une réponse sûre et rapide aux produits de facteurs (2 à 20).	—	—
Addition	2.9	Effectuer l'addition avec échange (complémentaires 2 à 20 et la somme jusqu'à 999.	—	—
Soustraction	2.10	Effectuer la soustraction avec échange (complémentaires 2 à 20 et le plus grand nombre ne dépassant pas 999.	—	—

CONTENU		HABILETES	ACQUIS OUI	ACQUIS NON
Multiplication	2.11	Effectuer la multiplication d'un nombre à 2 chiffres par un nombre à 1 chiffre (les produits utilisés inférieurs à 20) le produit inférieur à 999.	—	—
Division	2.12	Effectuer la division d'un nombre à 2 chiffres par 1 nombre à 1 chiffre.	—	—
Calcul mental	2.13	Donner rapidement le résultat d'une addition (complémentaires 10 à 20) ou d'une soustraction avec les nombres 10 à 20.	—	—
Applications	2.14	Composer et/ou résoudre des problèmes simples faisant intervenir une opération à la fois (+, -, X, ÷).	—	—
Situation dans l'espace	2.15	Reconnaître et utiliser le terme juste:		
		arriver - partir	—	—
		au-dessus- au-dessous	—	—
		avancer - reculer	—	—
		sur - sous	—	—
		entrer - sortir	—	—
		près de - loin de	—	—
		intérieur- extérieur	—	—
Compréhension des attributs	2.16	Reconnaître et utiliser le terme juste:		
		rugueux - lisse	—	—
		droit - pointu	—	—
		rond - plat	—	—

CONTENU		HABILETES	ACQUIS	
			OUI	NON
Chemins, labyrinthes	2.17	Trouver la bonne issue dans un labyrinthe simple	—	—
La monnaie	2.18	Identifier les pièces de monnaie (1 ¢, 5 ¢, 10 ¢, 25 ¢).	—	—
	2.19	Identifier la pièce de monnaie 1,00 $.	—	—
	2.20	Trouver les équivalences entre les différentes pièces de monnaie.	—	—
	2.21	Utiliser la monnaie (rendre la monnaie).	—	—
Mesure de temps	2.22	Identifier certains termes propres au calendrier (mois - jours - saisons).	—	—
	2.23	Lire les heures et demi-heures (24 heures).	—	—
	2.24	Lire l'heure à la minute près.	—	—
Mesures de longueur	2.25	Mesurer des objets de différentes longueurs avec des unités conventionnelles (cm - m) et utiliser les symboles.	—	—
	2.26	Mesurer des objets de différentes longueurs avec des unités conventionnelles (dm) et utiliser le symbole.	—	—
Mesure de capacité	2.27	Reconnaître le litre.	—	—

GRILLE DES ACQUISITIONS : MATHEMATIQUES

3ième étape

CONTENU		HABILETES	ACQUIS OUI	ACQUIS NON
Lecture et écriture des nombres	3.1	Lire et écrire le symbole numérique d'un nombre de 1000 à 9999.	—	—
	3.2	Lire et écrire un nombre de différentes manières de 10 à 9999.	—	—
Aspect ordinal du nombre	3.3	Donner le nombre qui vient avant, après (1000 à 9999).	—	—
	3.4	Ordonner des nombres selon le critère plus petit ou plus grand (1000 à 9999).	—	—
Classification des nombres	3.5	Identifier un nombre comme premier ou composé	—	—
Facteurs	3.6	Donner une réponse sûre et rapide des facteurs des nombres de 20 à 40.	—	—
	3.7	Donner une réponse sûre et rapide aux produits de facteurs (20 à 40).	—	—
Addition	3.8	Effectuer l'addition avec échange la somme jusqu'à 9999.	—	—
	3.9	Découvrir qu'additionner zéro à un nombre est équivalent à ne rien ajouter.	—	—
Soustraction	3.10	Effectuer la soustraction avec échange, le plus grand nombre ne dépassant pas 9999.	—	—

CONTENU		HABILETES	ACQUIS	
			OUI	NON
Multiplication	3.11	Effectuer la multiplication d'un nombre à 3 et 4 chiffres par un nombre à 1 chiffre (les produits utilisés inférieurs à 40) le produit inférieur à 9999.	—	—
	3.12	Effectuer la multiplication d'un nombre à 2 chiffres par un nombre à 2 chiffres (les produits utilisés inférieurs à 40) le produit inférieur à 9999.	—	—
Propriétés de la multiplication	3.13	Appliquer la commutativité et l'associativité dans la multiplication (produits utilisés inférieurs à 40).	—	—
	3.14	Réaliser qu'en multipliant par 0, on obtient toujours 0.	—	—
Division	3.15	Effectuer la division d'un nombre à 3 et 4 chiffres par un nombre à 1 chiffre.	—	—
Calcul mental	3.16	Donner une réponse sûre et rapide à des calculs simples faisant intervenir les 4 opérations.	—	—
Applications	3.17	Composer et/ou résoudre des problèmes simples de la vie courante faisant intervenir les 4 opérations (1 opération à la fois).	—	—

CONTENU		HABILETES	ACQUIS	
Situation dans l'espace	3.18	Reconnaître et utiliser le terme juste:		
		à côté - en face	___	___
		autour - au centre	___	___
		partout - nulle part	___	___
		vis-à-vis	___	___
Comparaison de segments	3.19	Mesurer des segments de droites et noter le résultat.	___	___
Droite (positions)	3.20	Reconnaître les positions de la droite (horizontale, verticale, oblique).	___	___
La monnaie	3.21	Manipuler la monnaie en résolvant des problèmes pratiques, simples.	___	___
Mesure de temps	3.22	Lire l'heure à la minute près.	___	___
	3.23	Trouver les équivalences entre seconde, minute et heure, entre jour, semaine, mois, année.	___	___
	3.24	Placer en ordre chronologique des suites d'évènements.	___	___
	3.25	Identifier les termes quotidien, hebdomadaire, mensuel, annuel.	___	___
Mesure de longueur	3.26	Ordonner un ensemble d'objets de différentes longueurs.	___	___
	3.27	Mesurer des objets de différentes longueurs avec des unités conventionnelles (cm - m) et utiliser les symboles.	___	___
	3.28	Mesurer des objets de différentes longueurs avec des unités conventionnelles (dm) et utiliser le symbole.	___	___

CONTENU		HABILETES	ACQUIS	
			OUI	NON
Mesure de capacité	3.29	Reconnaître le litre.	—	—
	3.30	Estimer le contenu d'un récipient et vérifier son estimation en se servant du litre comme unités de mesure.	—	—
	3.31	Comparer deux contenants d'après le nombre de litres qu'ils contiennent et peuvent contenir.	—	—
Mesure de masse	3.32	Identifier dans un ensemble d'objets, celui qui est le plus léger et celui qui est le plus lourd (à l'aide de ses mains).	—	—
	3.33	Lire sa masse sur une balance graduée en kilogramme.	—	—
Mesure de temps	3.34	Résoudre des problèmes courants relatifs à l'heure.	—	—

GRILLE DES ACQUISITIONS : MATHEMATIQUES

4ième étape

CONTENU		HABILETES	ACQUIS OUI	ACQUIS NON
Lecture et écriture des nombres	4.1	Lire et écrire le symbole numérique d'un nombre de 10 000 à 99 999.	—	—
	4.2	Lire et écrire un nombre de différentes manières de 10 à 99 999.	—	—
Approximation	4.3	Arrondir un nombre à la dizaine, à la centaine et au mille près.	—	—
Aspect ordinal du nombre	4.4	Donner le nombre qui vient avant, après (10 000 à 99 999).	—	—
	4.5	Ordonner des nombres selon le critère plus petit ou plus grand (10 000 à 99 999).	—	—
Facteurs	4.6	Donner une réponse sûre et rapide des facteurs des nombres de 40 à 60.	—	—
	4.7	Donner une réponse sûre et rapide aux produits de facteurs(40 à 60).	—	—
Addition	4.8	Découvrir qu'additionner zéro à un nombre est équivalent à ne rien ajouter.	—	—
	4.9	Effectuer l'addition, avec échange la somme jusqu'à 99 999.	—	—

CONTENU		HABILETES	ACQUIS	
			OUI	NON
Soustraction	4.10	Effectuer la soustraction avec échange, le plus grand nombre ne dépassant pas 99 999.	—	—
Multiplication	4.11	Effectuer la multiplication d'un nombre à 2, 3 et 4 chiffres par un nombre à 1 chiffre et à 2 chiffres (les produits utilisés inférieurs à 60) le produit inférieur à 99 999.	—	—
Propriétés de la multiplication	4.12	Appliquer la commutativité et l'associativité dans la multiplication (produits utilisés inférieurs à 40).	—	—
	4.13	Réaliser qu'en multipliant par 0, on obtient toujours 0.	—	—
Division	4.14	Effectuer la division d'un nombre à 2, 3, 4 et 5 chiffres par un nombre à 1 chiffre.	—	—
Applications	4.15	Composer et/ou résoudre des problèmes simples de la vie courante faisant intervenir les 4 opérations (2 opérations à la fois).	—	—
La monnaie	4.16	Manipuler la monnaie en résolvant des problèmes pratiques, simples.	—	—
Mesure de temps	4.17	Résoudre des problèmes courants relatifs à l'heure.	—	—
Mesure de longueur	4.18	Estimer et mesurer la longueur de différents objets selon une unité de mesure conventionnelle (mm, cm, dm, m, km).	—	—
	4.19	Identifier et écrire les symboles (mm, cm, dm, m, km).	—	—

CONTENU		HABILETES	ACQUIS	
			OUI	NON
	4.20	Résoudre des problèmes de la vie courante faisant intervenir des mesures de longueur.	___	___
Température	4.21	Utiliger et lire un thermomètre (^{o}c).	___	___

GRILLE DES ACQUISITIONS : MATHEMATIQUES

5ième étape

CONTENU		HABILETES	ACQUIS OUI	ACQUIS NON
Approximation	5.1	Arrondir un nombre à la dizaine, à la centaine et au mille près.	—	—
Facteurs	5.2	Donner une réponse sûre et rapide des facteurs de 60 à 80.	—	—
	5.3	Donner une réponse sûre et rapide avec produits de facteurs (60 à 80).	—	—
Multiplication	5.4	Effectuer la multiplication d'un nombre à 2, 3 et 4 chiffres par un nombre à 1 chiffre, à 2 chiffres et à 3 chiffres (les produits utilisés inférieurs à 80) le produit inférieur à 100 000.	—	—
Addition	5.5	Effectuer l'addition, avec échange la somme jusqu'à 99 999.	—	—
Soustraction	5.6	Effectuer la soustraction avec échange, le plus grand nombre ne dépassant pas 99 999.	—	—
Addition	5.7	Découvrir qu'additionner zéro à un nombre est équivalent à ne rien ajouter.	—	—
Propriétés de la multiplication	5.8	Appliquer la commutativité et l'associativité dans la multiplication (produits utilisés inférieurs à 40).	—	—
	5.9	Réaliser qu'en multipliant par zéro, on obtient toujours 0.	—	—

CONTENU		HABILETES	ACQUIS	
			OUI	NON
Applications	5.10	Composer et/ou résoudre des problèmes simples de la vie courante faisant intervenir les 4 opérations (2 opérations à la fois).	—	—
Division	5.11	Effectuer la division d'un nombre à 2, 3, 4 et 5 chiffres par un nombre à 2 chiffres.	—	—
Aspect ordinal du nombre	5.12	Donner le nombre qui vient avant, après (100 000 à 1 000 000).	—	—
	5.13	Ordonner des nombres selon le critère plus petit ou plus grand (100 000 à 1 000 000).	—	—
Facteurs	5.14	Donner une réponse sûre et rapide des facteurs 80 à 100.	—	—
Multiplication	5.15	Effectuer la multiplication de 2 nombres (les produits utilisés inférieurs à 100) le produit inférieur à 100 000.	—	—
	5.16	Effectuer rapidement la multiplication d'un nombre par 10, par 100, par 1 000.	—	—
Division	5.17	Effectuer la division d'un nombre inférieur à 100 000 par un nombre à 2 chiffres.	—	—
Applications	5.18	Résoudre avec solution des problèmes implicant plusieurs opérations.	—	—
Addition de décimaux	5.19	Effectuer l'addition de nombres décimaux.	—	—
Soustraction de décimaux	5.20	Effectuer la soustraction de nombres décimaux.	—	—

CONTENU		HABILETES	ACQUIS	
			OUI	NON
La monnaie	5.21	Manipuler la monnaie en résolvant des problèmes pratiques, simples.	—	—
Mesure de temps	5.22	Résoudre des problèmes courants relatifs à l'heure.	—	—
Mesure de longueur	5.23	Estimer et mesurer la longueur de différents objets selon une unité de mesure conventionnelle (mm, cm, dm, m, km).	—	—
	5.24	Identifier et écrire les symboles (mm, cm, dm, m, km).	—	—
	5.25	Résoudre des problèmes de la vie courante faisant intervenir des mesures de longueur.	—	—
Mesure de capacité	5.26	Reconnaître le litre.	—	—
Mesure de masse	5.27	Lire sa masse sur une balance graduée en kilogramme	—	—
Température	5.28	Utiliser et lire un thermomètre (^{o} c).	—	—
	5.29	Identifier en degré celcius les points de repère les plus familiers (température de congélation, d'ébullition de l'eau, normale du corps, normale d'une pièce, chaude journée d'été, froide journée d'hiver).	—	—
Opérations dans les mesures	5.30	Comparer et résoudre avec solution des problèmes de mesure impliquant une ou plusieurs opérations.	—	—

ANNEXE 9

NOM: _____

DATE DE NAISSANCE : _____ AGE : _____

DATE DU TEST: _____

A- NOM ET VALEUR DES PIECES DE MONNAIE (1 - 5)

. Comment appelle-t-on cette pièce?

. Combien vaut-elle?

	nom	valeur
cent (pièce en cuivre)	___	_____
dix cents (10¢)	___	_____
cinq cents (5¢)	___	_____
vingt-cinq cents (25¢)	___	_____

B- EQUIVALENCES (6 - 8)

6. Combien de cents dans un cinq cents (5¢) ? _____
7. Combien de fois cinq cents (5¢) dans un vingt-cinq cents (25¢) ? _____
8. Combien de dix cents (10¢) dans un dollar ($1.00) ? _____

C- CALCUL DE LA VALEUR DE L'ARGENT (9-14)

- MONTREZ LES PIECES DE MONNAIE SUIVANTES ET DEMANDEZ:

9. Combien d'argent aurais-tu si je te donnais un cinq cents (5¢) et deux cents (2¢) ? _____.
10. Combien d'argent dans un dix cents (10¢), deux cinq cents (5¢) et trois cents (3¢) ? _____
11. Combien d'argent aurais-tu maintenant si je te donnais un dollar ($1.00) un vingt-cinq cents (25¢) et un cinq cents (5¢) ? _____

- PLACEZ TOUTES LES PIECES DEVANT LE SUJET:

12. Donne-moi six cents (6¢). _____

13. Donne-moi quarante-deux cents (42¢). _____

14. Donne-moi un dollar et treize cents ($1.13) _____

D- FAIRE LA MONNAIE (15-17).

15. Si j'achète une revue à soixante-cinq cents (65¢) et une boîte de soupe à vingt cents (20¢), combien vais-je dépenser?

_____

16. Si j'achète un bonbon à dix cents (10¢) et que je donne au commis vingt-cinq cents (25¢), il va me revenir de l'argent, donne-moi mon change.

_____

17. Si j'achète un paquet de lames de rasoir à cinquante-quatre cents (54¢) et que je donne au commis un dollar ($1.00), donne-moi mon change.

_____

A- NOM ET VALEUR DES PIECES

Réussi	Non réussi
_____	_____

B- EQUIVALENCES

Réussi	Non réussi
_____	_____

C- CALCUL DE LA VALEUR DE L'ARGENT

Réussi	Non réussi
_____	_____

D- FAIRE LA MONNAIE

Réussi	Non réussi
_____	_____

ANNEXE 10

RAPPORT DE SORTIE

L'élève est-il capable de:

- préparer son trajet sur une carte:

_____

- par téléphone:

_____

- demander un renseignement:

_____

- lire le numéro de l'autobus:

_____

- Utiliser un téléphone public:

_____

- reconnaître les endroits demandés:

_____

- refaire son chemin (son trajet):

_____

- demander son arrêt au chauffeur d'autobus:

_____

- payer son repas:

_____

- faire son budget:

_____

- compter son argent:

_____

- Relation avec le:

  moniteur : _____

  public : _____

- attitudes aux repas:

_____

_____

_____

- attitudes en général:

_____

_____

_____

ANNEXE 11

ECOLE ST-CHARLES

EVALUATION DES APPRENTISSAGES

1ère étape

No. de l'objectif	Description des objectifs L'élève est capable de ...	ACQUIS OUI	ACQUIS NON	Remarques
1.1	Tracer un trajet d'autobus sur une carte géographique			
1.2	Identifier un trajet d'autobus précis			
1.3	Identifier un autobus			
1.4	Demander un renseignement			
1.5	Identifier un endroit précis dans un centre commercial			
1.6	Identifier les escaliers roulants			
1.7	Identifier les ascenseurs			
1.8	Identifier un rayon dans un magasin			
1.9	Différencier les divers téléphones			
1.10	Demander un renseignement au téléphone			
1.11	Demander une entrevue au téléphone			
1.12	Identifier les différents services de Bell Canada			
1.13	Identifier une cafétéria			
1.14	Identifier le menu du jour dans une cafétéria			
1.15	Utiliser une machine distributrice			
1.16	Identifier différents produits pour faire un lunch			
1.17	Identifier les différentes pièces de monnaie			
1.18	Compter la monnaie tel que: 1 ¢ .05 ¢ .10 ¢ .25 ¢ =			

No. de l'objectif	Description des objectifs L'élève est capable de ...	ACQUIS OUI	 NON	Remarques
1.19	Remettre la monnaie			
1.20	Identifier un chèque			
1.21	Identifier une horloge			

ECOLE ST-CHARLES

EVALUATION

2 è étape

No. de l'objectif	Description des objectifs L'élève est capable de ...	ACQUIS OUI	ACQUIS NON	Remarques
1.1	Réaliser différents trajets d'autobus			
1.2	Réaliser un itinéraire précis dans un centre commercial			
1.3	Utiliser les escaliers roulants			
1.4	Utiliser les ascenseurs			
1.5	Utiliser divers téléphones (payant - non-payant)			
1.6	Composer un numéro de téléphone sur tous les modèles de téléphone			
1.7	Demander divers renseignements au téléphone			
1.8	Utiliser les divers services de Bell Canada			
1.9	Utiliser plusieurs types de cafétérias			
1.10	Lire différents menus			
1.11	Utiliser plusieurs machines distributrices			
1.12	Faire son lunch			
1.13	Classer les pièces de monnaie			
1.14	Compter les différentes pièces de monnaie			
1.15	Remettre la monnaie			
1.16	Administrer un montant d'argent			
1.17	Faire un chèque			
1.18	Calculer la durée du temps de travail			
1.19	Ecrire différents noms, différentes adresses et différents numéros de téléphone			

No. de l'objectif	Description des objectifs L'élève est capable de ...	ACQUIS OUI	ACQUIS NON	Remarques
1.20	Réaliser une entrevue avec un employeur (fictif)			
1.21	Lire l'heure			
1.22	Identifier une carte de poinçon			
1.23	Ecrire son nom, son adresse, son numéro de téléphone			
1.24	Nommer dix métiers			
1.25	Nommer différentes industries			

A N N E X E 12

EVALUATION DE STAGE

ETUDIANT: _____

ENTREPRISE: _____ PATRON: _____

STAGE EN: _____ TELEPHONE: _____

DATE: du __/__/__ au __/__/__ HORAIRE: de _____ à _____

PROFESSEUR-RESPONSABLE: _____ TOTAL DES HEURES: _____

Encercler la lettre qui, selon vous, correspond le mieux a la valeur de l'employé-stagiaire durant les dernières semaines. Ajouter à la fin les remarques considérées importantes. A chaque point, une ligne est à votre disposition pour correction, s'il y a lieu.

PONCTUALITE

a) Toujours à l'heure

b) Quelquefois en retard

c) Retards très fréquents et injustifiés

TENUE VESTIMENTAIRE ET CORPORELLE

a) Très bonne

b) Quelquefois négligée

c) Généralement négligée

INTERET

a) Manifeste beaucoup d'intérêt

b) Manifeste de l'intérêt dans quelques fonctions

c) Peu intéressé

RELATIONS AVEC LES AUTRES

a) Bien accepté

b) Accepté mais se tient toujours avec les mêmes individus

c) Type solitaire et peu intégré au groupe

OBSERVATIONS SUR LE RENDEMENT

Qualité du travail

a) Bien fait (rares erreurs)

b) Passable malgré certaines erreurs

c) Médioc-e

Quantité de travail

a) Volume de travail adéquat

b) Rendement faible

c) Insuffisant

Sens des responsabilités

a) Demande une surveillance discrète

b) Demande une bonne surveillance dans un travail valable

c) Demande une surveillance constante

Initiative

a) Voit souvent l'ouvrage

b) Voit quelquefois l'ouvrage

c) Ne voit généralement pas l'ouvrage

APPRECIATION GLOBALE

a) Très bien

b) Moyen

c) Faible

REMARQUES: _____

_____

_____

DATE: _____

_____

Responsable du stagiaire dans l'entreprise

ANNEXE 13

F O R M A T I O N D E S A I D E S

FORMULE D'AUTORISATION

NOM: _____ PRENOM: _____ TELEPHONE: _____

ADRESSE: _____

NOM DU PERE: _____ MERE (fille): _____

NO. ASS. SOCIALE ____/ ____/ ____ NO.ASS.MALADIE: ____/ ____/ ____

EN CAS D'URGENCE PREVENIR: _____ TEL.: _____

1. J'autorise _____ à participer aux activités scolaires en ateliers et/ou en stages sans rémunération, qui se dérouleront au cours de l'année scolaire.

2. J'autorise l'école _____ à faire subir un (ou des) examen(s) de santé, traitements ou soins s'il y a lieu et d'en recevoir l'information pertinente.

3. J'autorise les services de consultation de _____ à faire parvenir ou à demander les renseignements pertinents concernant mon enfant _____.

4. J'autorise la direction et le personnel de l'école à faire une utilisation rationnelle de la voix et de l'image de mon enfant pour le développement de la pédagogie de l'école.

5. Reconnaissant que mon enfant est couvert par l'assurance-accident numéro _____; obligatoire pour chaque élève de la Commission Régionale Jean-Talon; je dégage l'employeur et les personnes préposées aux stages et/ou activités scolaires, de responsabilité dans les cas d'accidents ou de maladie de mon enfant, à moins qu'il y ait eu négligence ou danger grave établi par qui de droit et en connaissance de cause.

Et j'ai signé ce _____ jour de _____ 19 ___.

_____

père, mère ou tuteur

F O R M A T I O N D E S A I D E S

FORMULE D'ENGAGEMENT DES PARENTS

Dans le but d'assurer la formation de mon enfant et lui permettre de réussir dans le programme de stage:

IL EST ENTENDU:

1. qu'il fréquentera l'école toute l'année en cours et que je ne le retirerai pas de l'école à moins de raisons majeures et sérieuses; après entente avec le professeur responsable.

2. qu'il devra se soumettre à l'horaire prévu par l'école et/ou l'entreprise.

3. qu'il devra respecter toute discipline exigée par l'école et/ou l'entreprise.

4. qu'il ne recevra, ni ne demandera de quelque manière que ce soit, aucun salaire ou rémunération pour le travail fourni durant les périodes de stages autorisées par l'école.

5. qu'il ne remplacera d'aucune manière, l'employé en place et qu'il travaillera avec ce dernier, en vue de l'initiation au travail concerné.

6. que votre enfant sera supervisé par le professeur-responsable pendant chaque période de stage.

Cette entente vaut pour l'année scolaire 19 ___ - 19 ___.

_____

Signature des parents ou tuteurs:

_____

Signature de l'école. Responsable.

DATE: _____

ANNEXE 14

RÉPARTITION DES COURS 1980-81

GROUPES:
- IX 6 garçons (15 à 22 ans)
- X 6 garçons (15 à 17 ans)
- XI 6 filles (16 à 20 ans)
- XII 4 filles (16 à 22 ans)

MATIERES	Groupe IX	Groupe X	Groupe XI	Groupe XII
Français	3	5	6	0
Mathématiques	3	4	6	0
Enseignement religieux	1	1	1	2
Ecologie	3	2	1	3
Formation personnelle	2	2	1	3
Education physique	2	2	2	2
Natation	1	1	1	1
Conditionnement physique	0	0	1	4
Arts plastiques	2	2	2	2
Musique	1	1	1	0
Menuiserie	4	2	0	0
Cuir	3	3	2	6
Arts ménagers	2	2	3	6
Photographie	2	2	2	0
Dactylographie	0	1	0	0